



Invacare® Leo

fr Scooter
Manuel d'utilisation



Ce manuel DOIT être remis à l'utilisateur du produit.
AVANT d'utiliser ce produit, vous DEVEZ lire ce manuel et le conserver
pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.



Yes, you can.®

© 2021 Invacare Corporation

Tous droits réservés. La republication, la duplication ou la modification de tout ou partie du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable d'Invacare. Les marques commerciales sont identifiées par ™ et ®. Toutes les marques commerciales sont détenues par ou cédées sous licence à Invacare Corporation ou ses filiales, sauf stipulation contraire.

Making Life's Experiences Possible est une marque déposée aux États-Unis.

Sommaire

1 Généralités	5	4 Accessoires	23
1.1 Introduction	5	4.1 Ceintures de maintien	23
1.2 Symboles figurant dans ce manuel	5	4.1.1 Types de ceintures de maintien	23
1.3 Conformité	6	4.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintien	23
1.3.1 Normes spécifiques au produit	6	4.1.3 Installation de la ceinture de maintien	24
1.4 Fonctionnalité	6	4.2 Support de déambulateur	24
1.5 Informations de garantie	7	4.2.1 Fixation du déambulateur	25
1.6 Durée de vie	7	4.2.2 Démontage du support de déambulateur	26
1.7 Limitation de responsabilité	7	4.2.3 Positionnement du réflecteur arrière	26
2 Sécurité	8	5 Réglages (Mise en service)	27
2.1 Consignes générales de sécurité	8	5.1 Réglage de la largeur de l'accoudoir	27
2.2 Informations de sécurité relatives au système électrique	11	5.2 Réglage de l'angle des accoudoirs	27
2.3 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique	13	5.3 Remplacement du coussinet d'accoudoir	28
2.4 Informations de sécurité relatives à la conduite et au mode roue libre	14	5.4 Réglage de la position du siège vers l'avant/l'arrière	28
2.5 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance	15	5.5 Démontage/installation du siège	29
2.6 Informations de sécurité relatives aux modifications apportées au véhicule électrique	16	5.6 Réglage du siège pivotant à 90°	29
3 Présentation du produit	18	5.7 Réglage de l'angle de la barre	30
3.1 Utilisation prévue	18	5.8 Réglage de la hauteur d'assise	31
3.2 Indications	18	5.9 Réglage de l'appui-tête	31
3.3 Classification de types	18	5.10 Activation/désactivation des signaux sonores	32
3.4 Étiquettes figurant sur le produit	18	6 Utilisation	33
3.5 Pièces principales du scooter	21	6.1 Montée et descente	33
3.6 Disposition de la console de commande	21	6.2 Avant le premier déplacement	33
3.6.1 Affichage de l'état	22	6.3 Franchir des obstacles	34
3.6.2 Affichage de charge de batterie	22	6.3.1 Hauteur maximale de l'obstacle	34
		6.3.2 Conseils de sécurité pour monter sur des obstacles	34
		6.3.3 Comment franchir des obstacles correctement	34
		6.4 Montée et descente de pentes	34
		6.5 Stationnement	35
		6.6 Stationnement dans le transport public	35
		6.7 Utilisation sur la voie publique	36
		6.8 Poussée du scooter à la main	36
		6.8.1 Débrayage des moteurs	36
		6.9 Rouler avec le scooter	37

7	Système de commandes	39	10	Après l'utilisation	55
7.1	Système de protection du module d'alimentation	39	10.1	Reconditionnement	55
7.1.1	Fusible principal	39	10.2	Mise au rebut	55
7.2	Batteries	39	11	Dépannage	57
7.2.1	Informations générales sur le chargement	39	11.1	Diagnostic et correction des dysfonctionnements	57
7.2.2	Consignes générales sur le chargement	40	11.1.1	Diagnostic des erreurs	57
7.2.3	Comment charger les batteries	40	11.1.2	Codes d'erreur et codes de diagnostic	58
7.2.4	Comment débrancher les batteries après la charge	41	12	Caractéristiques Techniques	60
7.2.5	Stockage et maintenance	41	12.1	Caractéristiques techniques	60
7.2.6	Consignes relatives à l'utilisation des batteries	42	13	Après-vente	64
7.2.7	Transport des batteries	42	13.1	Contrôles effectués	64
7.2.8	Consignes générales relatives à la manipulation des batteries	43			
7.2.9	Retrait des batteries	43			
7.2.10	Comment manipuler correctement des batteries endommagées	43			
8	Transport	45			
8.1	Transport - Généralités	45			
8.2	Transport du scooter	45			
8.3	Retrait/installation des batteries	46			
8.4	Transfert du véhicule électrique dans un véhicule	47			
8.5	Transport du véhicule électrique sans occupant	47			
9	Maintenance	49			
9.1	Introduction à la maintenance	49			
9.2	Contrôles d'inspection	49			
9.3	Roues et pneus	51			
9.4	Courte période de stockage	51			
9.5	Longue période de stockage	52			
9.6	Nettoyage et désinfection	53			
9.6.1	Informations de sécurité générales	53			
9.6.2	Fréquence de nettoyage	54			
9.6.3	Nettoyage	54			
9.6.4	Désinfection	54			

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent manuel d'utilisation contient des informations importantes sur la manipulation du produit. Pour garantir une utilisation en toute sécurité du produit, lisez attentivement le manuel d'utilisation et respectez les instructions de sécurité.

Veillez noter que certaines sections du présent document peuvent ne pas s'appliquer à votre produit, étant donné que le document concerne tous les modèles disponibles (à la date d'impression). Sauf mention contraire, chaque section de ce document se rapporte à tous les modèles du produit.

Les modèles et les configurations disponibles dans votre pays sont répertoriés dans les documents de vente spécifiques au pays.

Invacare se réserve le droit de modifier les caractéristiques des produits sans préavis.

Avant de lire ce document, assurez-vous de disposer de la version la plus récente. Cette version est disponible au format PDF sur le site Internet d'Invacare.

Si la taille des caractères de la version imprimée du document vous semble trop difficile à lire, vous pouvez télécharger la version PDF sur le site Internet. Vous pourrez alors ajuster la taille des caractères à l'écran pour améliorer votre confort visuel.

Pour obtenir plus d'informations sur le produit, comme les avis de sécurité ou les rappels du produit, contactez votre

représentant Invacare local. Reportez-vous aux adresses indiquées à la fin du présent document.

En cas d'incident grave avec le produit, vous devez en informer le fabricant et l'autorité compétente de votre pays.

1.2 Symboles figurant dans ce manuel

Les symboles et mots d'avertissement utilisés dans le présent manuel s'appliquent aux risques ou aux pratiques dangereuses qui pourraient provoquer des blessures ou des dommages matériels. Reportez-vous aux informations ci-dessous pour la définition des symboles d'avertissement.



AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, est susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, est susceptible de provoquer des blessures mineures ou légères.



IMPORTANT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, est susceptible de provoquer des dommages matériels.



Conseils

Donne des conseils, recommandations et informations utiles pour une utilisation efficace et sans souci.



Outils

Identifie les outils, composants et autres éléments requis pour exécuter certaines tâches.

1.3 Conformité

La qualité est un élément fondamental du fonctionnement de notre entreprise, qui travaille conformément à la norme ISO 13485.

Ce produit porte le label CE et est conforme à la Réglementation sur les dispositifs médicaux de classe I 2017/745. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.

Nous nous efforçons en permanence de réduire au minimum notre impact sur l'environnement, à l'échelle locale et mondiale.

Nous n'utilisons que des matériaux et composants conformes au règlement REACH.

Nous respectons la législation en vigueur en matière d'environnement, notamment, les directives DEEE et RoHS.

1.3.1 Normes spécifiques au produit

Ce produit a été testé et est conforme à la norme DIN EN 12184 (fauteuils roulants électriques, scooters et leurs chargeurs) et à toutes les normes associées.

S'il est équipé d'un système d'éclairage adapté, le produit peut être utilisé sur les voies publiques.

Pour des informations complémentaires sur les normes et réglementations locales, contactez votre distributeur Invacare local. Reportez-vous aux adresses indiquées à la fin du présent document.

1.4 Fonctionnalité

N'utilisez un véhicule électrique que s'il est en parfait état de marche. Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous mettre en danger, ainsi que d'autres personnes.

La liste ci-dessous ne prétend pas être exhaustive. Elle a simplement pour but d'indiquer certaines situations qui pourraient affecter la fonctionnalité de votre véhicule électrique.

Certaines situations exigent que vous arrêtiez immédiatement d'utiliser votre véhicule électrique. D'autres situations vous permettent d'utiliser votre véhicule électrique pour vous rendre chez votre fournisseur.

Il convient d'arrêter d'utiliser votre véhicule électrique si sa fonctionnalité est réduite pour les raisons suivantes :

- comportement de conduite inhabituel
- défaillance des freins

Il convient de contacter immédiatement un fournisseur Invacare agréé si la fonctionnalité de votre véhicule électrique est réduite pour les raisons suivantes :

- système d'éclairage (le cas échéant) en panne ou défectueux
- réflecteurs tombés
- filetage usé ou pression des pneus insuffisante

- accoudoirs endommagés (par ex. rembourrage d'accoudoir déchiré)
- repose-jambes endommagés (par ex. sangles talonnières manquantes ou déchirées)
- ceinture de maintien endommagée
- joystick endommagé (le joystick ne peut pas être mis en position neutre)
- câbles endommagés, coudés, pincés ou détachés de la fixation
- dérapage du véhicule électrique au freinage
- véhicule électrique tirant vers un côté lorsqu'il se déplace
- apparition de bruits inhabituels

Ou bien si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas avec votre véhicule électrique.

1.5 Informations de garantie

Nous fournissons une garantie fabricant pour le produit, conformément à nos conditions générales de vente en vigueur dans les différents pays.

Les réclamations au titre de la garantie ne peuvent être adressées qu'au fournisseur auprès duquel le produit a été obtenu.

1.6 Durée de vie

La durée de vie attendue de ce produit est de cinq ans lorsqu'il est utilisé quotidiennement et dans le respect des consignes de sécurité, des intervalles de maintenance et avec une utilisation correcte, comme indiqué dans le présent manuel. La durée de vie effective peut varier en fonction de la fréquence et de l'intensité de l'utilisation.

1.7 Limitation de responsabilité

Invacare décline toute responsabilité en cas de dommage lié à :

- un non respect du manuel d'utilisation,
- une utilisation incorrecte,
- l'usure normale,
- un assemblage ou montage incorrect par l'acheteur ou des tiers,
- des modifications techniques,
- des modifications non autorisées et/ou l'utilisation de pièces de rechange inadaptées.

2 Sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité

**DANGER !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle**

La chute de cigarettes allumées sur un système d'assise rembourré peut déclencher un incendie susceptible de provoquer des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles. Les occupants d'un véhicule électrique sont plus particulièrement exposés à un risque de blessure grave voire mortelle lié à ces incendies et aux fumées résultantes car ils ne sont pas toujours capables de s'éloigner du véhicule électrique.

- Ne FUMEZ PAS lors de l'utilisation de ce véhicule électrique.

**AVERTISSEMENT !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle**

Une surveillance ou un entretien inappropriés sont susceptibles d'entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles, consécutives à un étouffement ou à l'ingestion de pièces ou de matériaux.

- Une surveillance étroite des enfants, des animaux domestiques ou des personnes dont les capacités physiques/mentales sont réduites est impérative.

**AVERTISSEMENT !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave**

Une utilisation inadéquate de ce produit est susceptible d'entraîner des blessures ou des dommages matériels.

- Si vous ne comprenez pas les avertissements, mises en garde ou instructions, contactez un professionnel de santé ou un fournisseur avant d'essayer d'utiliser cet équipement.
- N'utilisez pas ce produit ni tout autre équipement disponible en option sans avoir lu et compris entièrement les présentes instructions et toute autre documentation d'instructions supplémentaire, telle que le manuel d'utilisation, les manuels de maintenance ou fiches d'instructions fournis avec ce produit ou l'équipement en option.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure en cas de conduite du véhicule électrique sous l'influence de médicaments ou d'alcool**

- Ne conduisez jamais le véhicule électrique si vous êtes sous l'influence de médicaments ou d'alcool.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de dommage ou de blessure en cas de mise en marche involontaire du véhicule électrique

- Coupez l'alimentation du véhicule électrique avant de vous y installer, d'en sortir ou de manipuler des objets.
- Notez que les freins moteur sont automatiquement désactivés lorsque les moteurs sont débrayés. Pour cette raison, le fonctionnement en roue libre est recommandé sur les surfaces planes exclusivement, jamais sur les pentes. Ne laissez jamais le véhicule électrique sur une pente avec les moteurs débrayés. Après avoir poussé le véhicule électrique, rembrayez immédiatement les moteurs.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure si le véhicule électrique est éteint pendant qu'il se déplace, du fait de son arrêt soudain et brutal

- Si vous devez freiner en cas d'urgence, relâchez tout simplement le levier de frein jusqu'à l'arrêt complet du véhicule électrique.
- Le cas échéant, tirez le frein à main jusqu'à ce que le véhicule électrique s'immobilise.
- Pendant le déplacement du véhicule électrique, le contact ne doit être coupé qu'en dernier ressort.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure si une personne se trouve encore dans le véhicule électrique lors du transport de celui-ci dans un autre véhicule

- Ne transportez jamais le véhicule électrique tant que son occupant est à l'intérieur.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de chute du véhicule électrique

- Si une ceinture de maintien est installée, elle doit être correctement mise en place et ajustée chaque fois que vous utilisez le véhicule électrique.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de dommage matériel ou de blessure grave

- Le rangement ou l'utilisation du véhicule électrique à proximité d'une flamme nue ou de produits combustibles peut entraîner des dommages matériels ou des blessures graves.
- Évitez de ranger ou d'utiliser le véhicule électrique à proximité d'une flamme nue ou de produits combustibles.



ATTENTION !

Risque de blessure en cas de dépassement de la charge maximale autorisée

- Ne dépassez pas la charge maximale autorisée (reportez-vous à la section *12 Caractéristiques Techniques, page 60*).
- Le véhicule électrique est conçu uniquement pour recevoir un seul occupant avec un poids maximal ne dépassant pas la charge maximale autorisée pour ce véhicule. N'utilisez jamais le véhicule électrique pour transporter plusieurs personnes.



ATTENTION !

Risque de blessure en cas de manipulation inadéquate ou de chute de pièces lourdes

- Lors des opérations d'entretien ou de maintenance ou lorsque vous soulevez certaines pièces du véhicule électrique, tenez compte du poids de chaque composant, et notamment des batteries. Veillez à toujours adopter une posture adéquate et n'hésitez pas à demander de l'aide.



ATTENTION !

Risque de blessure provoquée par des pièces mobiles

- Veillez à ce que les pièces mobiles du véhicule électrique, comme les roues ou le dispositif de levage (le cas échéant), n'occasionnent pas de blessures, en particulier en présence d'enfants.



ATTENTION !

Risque de blessure provoquée par des surfaces brûlantes

- N'exposez pas le véhicule électrique à la lumière directe du soleil pendant des périodes prolongées. Les pièces métalliques et les surfaces telles que le siège et les accoudoirs risquent de devenir brûlantes.



ATTENTION !

Risque d'incendie ou de panne en cas de raccordement d'appareils électriques

- Ne raccordez à votre véhicule électrique aucun appareil électrique qui n'ait été expressément autorisé par Invacare. Confiez toutes les installations électriques à votre fournisseur Invacare agréé.

2.2 Informations de sécurité relatives au système électrique



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Une utilisation inappropriée du véhicule électrique peut entraîner des émissions de fumée, des étincelles ou un dégagement de chaleur.

Un incendie est susceptible de provoquer des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Le véhicule électrique NE doit PAS être utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu.
- Si le véhicule électrique commence à émettre de la fumée, des étincelles ou de la chaleur, cessez de l'utiliser et faites-le IMMÉDIATEMENT contrôler.



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie

Les lampes allumées produisent de la chaleur. Si vous couvrez les lampes avec un tissu (un vêtement, par exemple), celui-ci risque de s'enflammer.

- Ne couvrez JAMAIS le système d'éclairage avec un tissu.



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle en cas de transport de systèmes à oxygène

Les textiles et autres matériaux a priori difficilement inflammables s'enflamment facilement et brûlent rapidement au contact d'air enrichi en oxygène.

- Vérifiez les canules d'oxygène chaque jour afin de vous assurer qu'il n'y a pas de fuites entre le cylindre et le site de distribution et maintenez-les à l'écart des étincelles électriques et de toute source d'ignition.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure ou de dommage liés à des courts-circuits

Les broches des connecteurs présentes sur les câbles connectés au module d'alimentation peuvent rester sous tension même lorsque le système est arrêté.

- Les câbles munis de broches actives doivent être connectés, retenus ou couverts (au moyen de matériaux non-conducteurs) de façon à ne pas être exposés au contact humain ni à des matériaux susceptibles de provoquer des courts-circuits.
- Lorsque des câbles munis de broches actives doivent être déconnectés (pour débrancher le câble bus du manipulateur à des fins de sécurité, par exemple), veillez à retenir ou à couvrir les broches (au moyen de matériaux non-conducteurs).



AVERTISSEMENT !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

La corrosion des composants électriques à cause d'une exposition à de l'eau ou à des liquides peut entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Réduisez l'exposition des composants électriques à l'eau et/ou aux liquides.
- Les composants électriques endommagés par la corrosion DOIVENT être immédiatement remplacés.

- Les véhicules électriques fréquemment exposés à de l'eau/des liquides peuvent exiger un remplacement plus fréquent des composants électriques.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une décharge électrique entraînant des blessures graves ou mortelles ou la détérioration du système électrique.

- Le câble ROUGE POSITIF (+) de la batterie DOIT être connecté aux bornes/pôles POSITIFS (+) de la batterie. Le câble NOIR NÉGATIF (-) de la batterie DOIT être connecté aux bornes/pôles NÉGATIFS (-) de la batterie.
- Veillez à ce qu'aucun un outil et/ou câble de batterie ne soit JAMAIS en contact simultanément avec les DEUX pôles de la batterie. Cela risquerait de provoquer une décharge électrique et des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
- Installez des bouchons protecteurs sur les bornes positive et négative de la batterie.
- Remplacez immédiatement le(s) câble(s) dont le revêtement isolant est endommagé.
- NE retirez PAS le fusible ni les éléments de fixation du câble POSITIF (+) rouge de la batterie et de la vis de montage.

**AVERTISSEMENT !****Risque de blessure grave, voire mortelle**

Une décharge électrique est susceptible d'entraîner une blessure grave, voire mortelle

- Pour éviter toute décharge électrique, vérifiez que les câbles des fiches et des cordons ne sont pas coupés ni effilochés. Remplacez immédiatement les cordons coupés ou les câbles effilochés.

**Risque de détérioration du véhicule électrique**

Une défaillance du système électrique peut provoquer un comportement inhabituel : lumière continue, absence de lumière ou bruits provenant des freins magnétiques.

- En cas de défaillance, éteignez le manipulateur, puis rallumez-le.
- Si le problème persiste, débranchez ou retirez la source d'alimentation. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre fournisseur.
- N'hésitez pas à contacter votre fournisseur pour toute question.

2.3 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique

Ce véhicule électrique a été testé avec succès, conformément à des normes internationales, quant à sa compatibilité électromagnétique. Les champs électromagnétiques, tels que

les émetteurs de radio et de télévision, les appareils radio et téléphones mobiles en produisent, risquent cependant d'avoir éventuellement une influence sur le fonctionnement des véhicules électriques. Le dispositif électronique utilisé dans nos véhicules électriques peut également occasionner de faibles perturbations électromagnétiques, se situant cependant en dessous de la limite légale. Veuillez donc tenir compte des remarques suivantes:

**AVERTISSEMENT !****Risque de mauvais fonctionnement suite à des émissions électromagnétiques**

- Ne pas utiliser d'émetteur portatif ni d'appareils de communication (par ex. appareils radio ou téléphones mobiles) ou, selon le cas, ne pas les utiliser pendant que le véhicule est en service.
- Eviter la proximité de puissants émetteurs de radio ou de télévision.
- Si votre véhicule devait se mettre en mouvement de lui-même ou si les freins venaient à se desserrer, mettre le fauteuil roulant hors service.
- Le fait d'ajouter des accessoires électriques et autres ou de modifier le véhicule risque de rendre celui-ci sujet aux émissions électromagnétiques / panne. Tenir compte du fait qu'il n'existe pas de méthode vraiment sûre pour déterminer l'effet de telles modifications sur la résistance aux interférences.
- Signaler tous les mouvements indésirables du véhicule qui sont survenus, voire le desserrage des freins électriques, au fabricant.

2.4 Informations de sécurité relatives à la conduite et au mode roue libre



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique

- Ne prenez de pentes que si l'inclinaison maximale ne présente pas de risque de basculement et en réglant toujours le dossier en position verticale et le dispositif de réglage de l'assise (s'il est installé) à sa position la plus basse.
- Ne dépassez jamais les 2/3 de la vitesse maximale autorisée lorsque vous descendez une pente. Évitez de freiner ou d'accélérer brutalement sur les trajets en pente.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire sur des surfaces mouillées, glissantes, verglacées ou huileuses (comme la neige, le gravier, le verglas, etc.) lorsqu'il existe un risque de perte de contrôle du véhicule électrique, en particulier sur une pente. Cette recommandation s'applique aussi à certaines surfaces peintes ou en bois traité. Si vous ne pouvez éviter de vous déplacer sur de telles surfaces, conduisez lentement et avec la plus grande prudence.
- N'essayez jamais de surmonter un obstacle lors d'un déplacement en montée ou descente.
- N'essayez jamais de monter ou de descendre une série de marches.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique (suite)

- Abordez toujours les obstacles de face. Assurez-vous que les roues avant et arrière franchissent l'obstacle d'un seul coup, sans s'arrêter à mi-chemin. Ne dépassez pas la hauteur maximale d'obstacle (reportez-vous à la section *12 Caractéristiques Techniques, page 60*).
- Évitez de déplacer votre centre de gravité ou d'effectuer des modifications de direction soudaines pendant que le véhicule électrique est en mouvement.
- N'utilisez jamais le véhicule électrique pour transporter plusieurs personnes.
- Ne dépassez pas la charge maximale autorisée.
- Lors du chargement du véhicule électrique, veillez à toujours bien répartir le poids. Essayez toujours de maintenir le centre de gravité du véhicule électrique au centre et le plus près possible du sol.
- Tenez compte du fait que le véhicule électrique freine ou accélère lorsque vous modifiez la vitesse de déplacement pendant que le véhicule est en mouvement.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure si vous heurtez un obstacle en franchissant des passages étroits tels que portes et entrées

- Franchissez les passages étroits à la vitesse de déplacement la plus basse et avec la plus grande prudence.

**AVERTISSEMENT !**

Le centre de gravité d'un scooter se situe plus haut que celui d'un fauteuil roulant électrique.

Le risque de basculement est accru dans les virages.

- Réduisez la vitesse avant de prendre un virage. N'accélérez qu'à la sortie du virage.
- N'oubliez pas que la hauteur d'assise a une grande influence sur le centre de gravité. Plus l'assise est haute, plus le risque de basculement est élevé.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de basculement

Les dispositifs anti-basculer (stabilisateurs) ne sont efficaces que sur un sol ferme. Sur un sol mou tel que du gazon, de la neige ou de la boue, ils s'enfoncent lorsque le véhicule électrique s'y appuie. Ils perdent leur efficacité et le véhicule électrique risque de basculer.

- Ne vous déplacez qu'avec extrême prudence sur un sol mou, en particulier pour monter ou descendre des côtes. Veillez alors davantage à la stabilité du véhicule électrique.

2.5 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance

**AVERTISSEMENT !**

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Une réparation et/ou une maintenance incorrectes de ce véhicule électrique par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés est susceptible d'entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- NE procédez à AUCUNE tâche de maintenance autre que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation. Ces réparations et/ou entretiens DOIVENT impérativement être confiés à un technicien qualifié. Contactez un fournisseur ou un technicien Invacare.

**ATTENTION !****Risque d'accident et de perte de garantie en cas de défaut de maintenance**

- Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents liés à une usure passée inaperçue, il est capital que ce véhicule électrique fasse l'objet d'un contrôle une fois par an dans des conditions d'utilisation normales (voir le plan de contrôle indiqué dans les instructions d'entretien).
- Dans des conditions d'utilisation difficiles, comme des déplacements quotidiens sur des pentes abruptes, ou en cas d'utilisation dans le cadre de soins médicaux où les utilisateurs du véhicule électrique changent fréquemment, il peut s'avérer opportun d'effectuer des contrôles intermédiaires sur les freins, les accessoires et les organes de roulage.
- Si le véhicule électrique doit être utilisé sur les voies publiques, il appartient à son conducteur de s'assurer que ce dernier remplit toutes les conditions de fonctionnement et de sécurité requises. Tout défaut ou toute négligence dans l'entretien et la maintenance du véhicule électrique se traduira par une limitation de la responsabilité du fabricant.

2.6 Informations de sécurité relatives aux modifications apportées au véhicule électrique

**ATTENTION !****Risque de dommage matériel ou de blessure grave**

- L'utilisation ou le remplacement (maintenance) de pièces inadéquates est susceptible d'entraîner des blessures ou des dégâts matériels.
- Les pièces de rechange DOIVENT correspondre aux pièces d'origine Invacare.
 - Veillez à toujours indiquer le numéro de série du véhicule électrique lorsque vous commandez des pièces de rechange.



ATTENTION !

L'utilisation de composants ou d'accessoires non approuvés est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule électrique.

L'utilisation de systèmes d'assise, d'accessoires et de pièces non approuvés par Invacare peut altérer la stabilité au basculement du véhicule électrique et augmenter les risques de basculement.

- Utilisez uniquement des systèmes d'assise, des accessoires et des pièces approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les systèmes d'assise non approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique ne sont pas conformes, dans certains cas, aux normes actuelles et sont susceptibles d'augmenter les risques d'inflammabilité et d'irritation de la peau.

- Utilisez uniquement des systèmes d'assise approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les composants électriques et électroniques non approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique sont susceptibles de provoquer des incendies et des dommages électromagnétiques.

- Utilisez uniquement des composants électriques et électroniques approuvés par Invacare pour ce véhicule électrique.

Les batteries non approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique sont susceptibles de provoquer des brûlures chimiques.

- Utilisez uniquement des batteries approuvées par Invacare pour ce véhicule électrique.



Marquage CE du véhicule électrique

- L'évaluation de la conformité et le marquage CE ont été réalisés conformément aux réglementations en vigueur et ne s'appliquent qu'au produit complet.
- Le marquage CE est invalidé si des composants ou accessoires sont remplacés ou ajoutés sans avoir été approuvés pour ce produit par Invacare.
- Dans ce cas, l'entreprise qui ajoute ou remplace les composants ou accessoires est responsable de l'évaluation de la conformité/du marquage CE et doit enregistrer le véhicule électrique en tant que conception spéciale dans la documentation correspondante.



Informations importantes relatives aux outils de maintenance

- Certaines des tâches de maintenance décrites dans le présent manuel et pouvant être effectuées par l'utilisateur sans aucun problème requièrent l'utilisation d'outils adaptés. Si vous ne disposez pas de ces outils, nous vous conseillons de ne pas effectuer ces tâches de maintenance. Le cas échéant, nous vous recommandons de contacter immédiatement une société de réparation spécialisée et agréée.

3 Présentation du produit

3.1 Utilisation prévue

Ce véhicule électrique a été conçu pour des personnes dont la capacité à marcher est altérée, mais qui, de par leur faculté visuelle et leur condition physique et mentale, sont capables de conduire un véhicule électrique.

3.2 Indications

L'utilisation d'un scooter est recommandée chez les personnes :

- dont la capacité à marcher est altérée, ou
- qui ont des problèmes d'équilibre, ou
- qui ne peuvent pas marcher sur de longues distances, ou
- qui ne peuvent pas conduire une voiture, une moto ou autre deux roues à moteur.

L'utilisateur doit avoir suffisamment de force dans le haut du corps pour pouvoir s'asseoir sur le siège d'un scooter. L'utilisateur doit être en mesure de conduire correctement un véhicule électrique.

Contre-indications

Ce produit ne présente aucune contre-indication connue.

3.3 Classification de types

Ce véhicule a été classé dans la **catégorie B des produits servant à la mobilité** (pour les intérieurs et extérieurs) conformément à EN 12184. Il est ainsi suffisamment compact et maniable pour l'intérieur, mais peut également franchir de nombreux obstacles à l'extérieur.

3.4 Étiquettes figurant sur le produit



1		<p>Autocollant d'identification sur le montant de l'assise.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p>
2		<p>Étiquette du représentant européen sur le montant du siège ou directement sur l'autocollant d'identification.</p>
3	NC	<p>Étiquette de batterie sous le capot, à l'arrière</p>

4		<p>Identification de la position du levier d'embrayage pour la conduite et la poussée.</p> <p>Voir ci-dessous pour plus de précisions.</p>
5		<p>Avertissement signalant que le véhicule électrique ne doit pas être utilisé comme siège de véhicule.</p> <p>Ce véhicule électrique ne répond pas aux exigences de la norme ISO 7176-19.</p>
6		<p>Confirmation du transport de scooters dans les bus urbains du réseau de transport public allemand (ÖPNV) conformément à la législation sur les scooters à compter du 15 mars 2017.</p> <p>La confirmation est indiquée sur l'étiquette de transport. Le modèle d'étiquette est présenté dans la gazette de la circulation routière allemande, livret 21-2017, p. 935, 936.</p>

Signification des symboles figurant sur les étiquettes

	<p>Ce symbole indique la position de « Conduite » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est embrayé et les freins moteurs sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule électrique.</p>
	<p>Ce symbole indique la position de « Poussée » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est débrayé et les freins moteurs ne sont pas opérationnels. Le véhicule électrique peut être poussé et les roues tournent librement.</p>
	<p>Fabricant</p>
	<p>Date de fabrication</p>
	<p>Conformité européenne</p>

	<p>Dispositif médical</p>
	<p>Ce produit doit être attaché aux points de fixation indiqués au moyen d'un système d'arrimage pendant le transport.</p>
	<p>Attention</p>
	<p>Conformité DEEE</p>

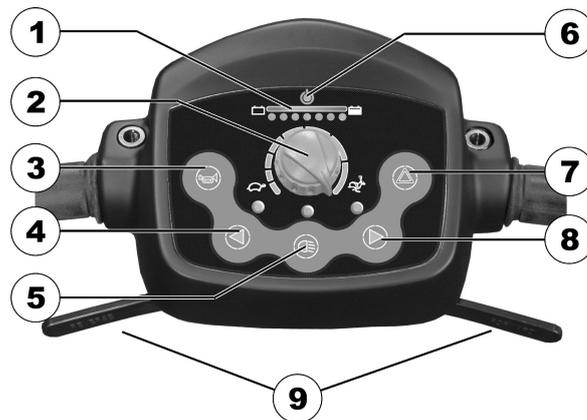
3.5 Pièces principales du scooter



- Ⓐ Console de commande
- Ⓑ Levier de réglage de l'inclinaison de la barre
- Ⓒ Interrupteur à clé (ON/OFF)
- Ⓓ Levier de déverrouillage permettant de faire pivoter et de démonter le siège (à gauche au-dessous du siège)
- Ⓔ Levier de déverrouillage permettant de faire glisser les rails de siège (à l'avant à droite au-dessous du siège)

- Ⓕ Levier de débrayage
- Ⓖ Levier de frein (levier à droite)

3.6 Disposition de la console de commande



- 1 Affichage de la charge de la batterie
- 2 Régulateur de vitesse
- 3 Klaxon
- 4 Clignotant gauche (s'éteint automatiquement au bout de 30 secondes)
- 5 Feux
- 6 Écran d'état
- 7 Clignotant de détresse

- 8 Clignotant droit (s'éteint automatiquement au bout de 30 secondes)
- 9 Manette

3.6.1 Affichage de l'état



La diode ON/OFF sert à signaler les dysfonctionnements (affichage de l'état). Elle clignote en présence d'un problème sur le scooter. Le nombre de clignotements indique le type d'erreur. Reportez-vous à la section *11.1.2 Codes d'erreur et codes de diagnostic, page 58*.



Protection de décharge excessive : après un certain temps de déplacement avec la réserve de batterie, le système électronique arrête automatiquement l'entraînement et le scooter s'arrête. Si on laisse le scooter se reposer un certain temps, les batteries se 'rechargent' un peu et permettent de poursuivre le déplacement. Mais après un temps de déplacement très bref, les diodes rouges sont de nouveau allumées seules et le dispositif électronique retentit à nouveau trois fois. Cette manière de procéder entraîne un endommagement des batteries et il est préférable de l'éviter !

3.6.2 Affichage de charge de batterie

Toutes les diodes sont allumées :	Rayon d'action maximal
Seules les diodes rouges et jaunes sont encore allumées :	Rayon d'action limité. Recharger les batteries à la fin du déplacement.
Seules les diodes rouges sont allumées/clignotent, le dispositif électronique émet 3x un signal sonore :	Réserve de batterie = rayon d'action très réduit. Recharger les batteries immédiatement !

4 Accessoires

4.1 Ceintures de maintien

Une ceinture de maintien est une option qui peut être soit fixée au véhicule électrique au départ de l'usine soit réinstallée par votre fournisseur spécialisé. Si votre véhicule électrique est équipé d'une ceinture de maintien, votre fournisseur spécialisé vous aura informé de sa fixation et de son utilisation.

La ceinture de maintien sert à aider l'utilisateur du véhicule électrique à conserver une position d'assise optimum. L'utilisation correcte de la ceinture aide l'utilisateur à s'asseoir de façon sûre, confortablement et avec une bonne position dans le véhicule électrique, en particulier les utilisateurs qui n'ont pas un bon sens de l'équilibre lorsqu'ils s'assoient.



Nous vous recommandons d'utiliser la ceinture de maintien chaque fois que le véhicule électrique est utilisé.

4.1.1 Types de ceintures de maintien

Votre véhicule électrique peut être équipé des types de ceinture de maintien ci-après au départ de l'usine. Si votre véhicule électrique a été équipé d'une ceinture différente de celles indiquées, assurez-vous d'avoir reçu la documentation du fabricant concernant la pose et l'utilisation correctes de la ceinture.

Ceinture avec boucle métal, réglable d'un côté



La ceinture ne pouvant être réglée que d'un seul côté, il est possible que la boucle ne soit pas positionnée au milieu.

4.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintien



La ceinture doit être assez serrée pour vous garantir une position assise confortable et correcte.

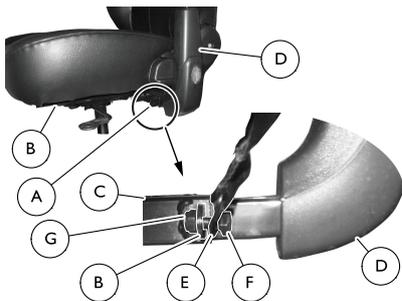
1. Assurez-vous d'être assis correctement, bien au fond du siège et que votre bassin est aussi droit et symétrique que possible, c'est-à-dire pas en avant d'un côté ou incliné vers l'arrière ou sur un bord du siège.
2. Placez la ceinture de maintien de manière à pouvoir sentir les os iliaques au-dessus de la ceinture.
3. Réglez la longueur de la ceinture en utilisant une des aides au réglage décrites ci-dessus. Lors du réglage de la ceinture, vous devez pouvoir passer une main à plat entre la ceinture et votre corps.

4. La boucle doit être placée autant que possible au centre. Pour ce faire, réglez des deux côtés autant que vous le pouvez.
5. Contrôlez votre ceinture une fois par semaine pour vous assurer qu'elle est en bon état de marche, qu'elle n'est pas endommagée ni usée et qu'elle est correctement fixée au véhicule électrique. Si la ceinture n'est fixée qu'au moyen d'un raccord vissé, vérifiez que le raccord ne s'est pas desserré ou détaché. Pour toute information concernant la tâche de maintenance sur les ceintures, reportez-vous au manuel de maintenance disponible auprès d'Invacare.

4.1.3 Installation de la ceinture de maintien



- Clé de 12 mm
- Clé de 13 mm



1. Repérez le support de montage (A) au-dessous du siège (B). Elle se trouve sur l'armature du siège (C), à côté de l'accoudoir (D).
2. Fixez un côté de la ceinture de maintien (E) sur le support de montage à l'aide du boulon (F) et de l'écrou (G).
 L'écrou doit être placé en direction du centre du scooter.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du siège avec l'autre extrémité de la ceinture de maintien.

4.2 Support de déambulateur

Il est possible d'adapter un support de fixation de déambulateur sur votre scooter. La poids maximal autorisé pour le déambulateur est de 9 kg.



Risque de détérioration du support de déambulateur

Le support de déambulateur risque d'être endommagé s'il est utilisé pour transporter autre chose que le déambulateur.
 – Utilisez-le exclusivement pour transporter des déambulateurs.

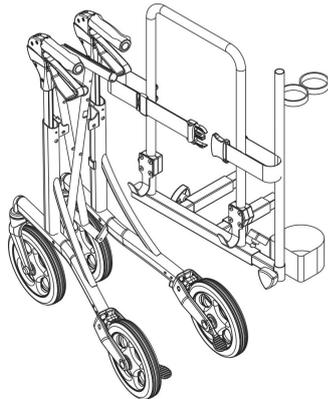
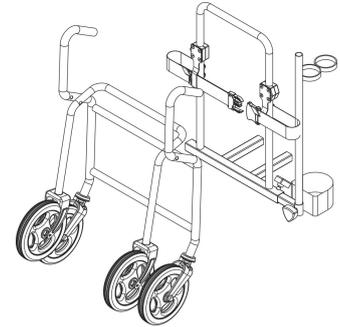
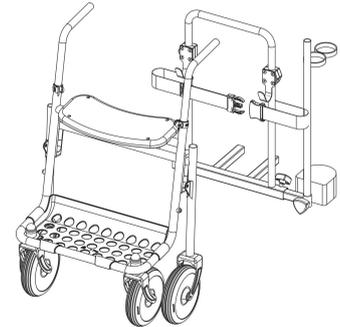
Seuls les déambulateurs suivants ont été approuvés par Invacare pour être transportés à l'aide de ce support de déambulateur :

- Dolomite Jazz 600
- Dolomite Legacy 600
- Invacare Banjo P452E/3

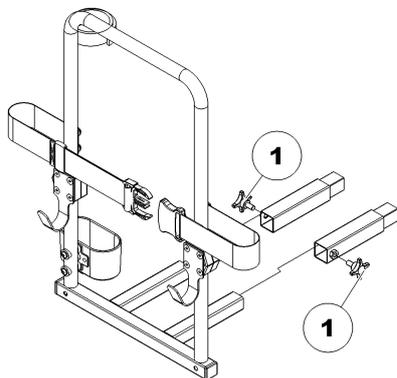
**ATTENTION !****Risque de basculement en raison du déplacement du centre de gravité**

Le centre de gravité du scooter est déplacé vers l'arrière lors de la fixation du déambulateur. L'angle maximal d'inclinaison sécuritaire est par conséquent réduit de 2°.

- Notez que les pentes possibles à aborder normalement risquent d'être trop raides et d'entraîner un renversement du scooter. N'essayez pas de les monter ni de les descendre.

4.2.1 Fixation du déambulateur**Dolomite Jazz 600****Dolomite Legacy 600****Invacare Banjo P452E/3**

4.2.2 Démontage du support de déambulateur



1. Desserrez les vis (1).
2. Sortez le support de déambulateur des fixations.

4.2.3 Positionnement du réflecteur arrière

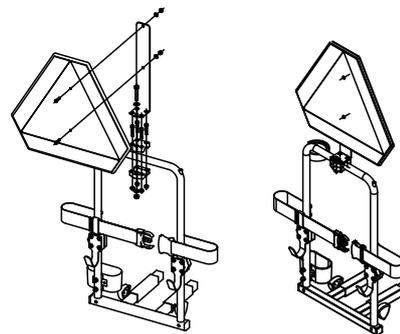


ATTENTION !

Risque d'accident en cas de manque de visibilité

Si vous souhaitez utiliser votre véhicule électrique sur la voie publique et que la législation nationale impose un réflecteur arrière, ce dernier ne doit pas être couvert par le support de déambulateur.

- Assurez-vous que le réflecteur arrière est installé de manière à ce qu'une partie suffisante de la zone réfléchissante soit visible.



1. Placez le réflecteur arrière comme indiqué sur le schéma.

5 Réglages (Mise en service)

5.1 Réglage de la largeur de l'accoudoir



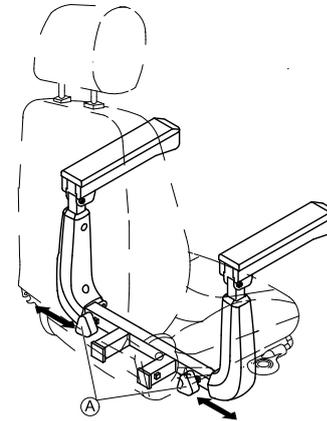
AVERTISSEMENT !

Blessure grave

Si un accoudoir se détache de son support parce qu'il a été réglé à une largeur supérieure à la valeur autorisée, il existe un risque de blessure grave.

- Le réglage de la largeur s'effectue par rapport à de petites étiquettes pourvues de repères et de la mention « STOP ». L'accoudoir ne doit jamais être tiré au-delà du point auquel le mot « STOP » est tout à fait lisible.
- Veillez à toujours bien resserrer les vis de fixation après avoir effectué tous les réglages.

Les molettes de déverrouillage des accoudoirs se trouvent sous le siège.



1. Tournez les molettes **A** pour desserrer la fixation de l'accoudoir.
2. Réglez les accoudoirs à la largeur souhaitée.
3. Resserrez les molettes.

5.2 Réglage de l'angle des accoudoirs



ATTENTION !

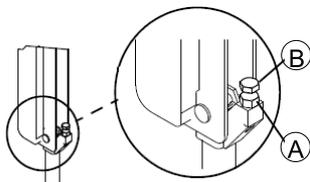
Un point de pincement peut se produire lors du réglage de l'angle des accoudoirs

- Faites attention à vos doigts.



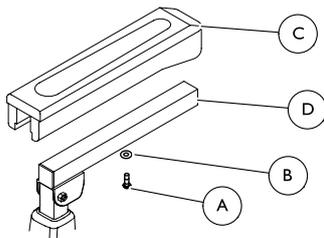
Outils :

- Clé à fourche de 1/2"



1. Soulevez l'accoudoir.
2. Desserrez le contre-écrou (A).
3. Tournez la vis (B) vers le haut ou vers le bas jusqu'à obtention de l'angle d'accoudoir souhaité.
4. Serrez le contre-écrou.
5. Pour régler l'accoudoir opposé selon le même angle, comptez le nombre de filets visibles après le serrage du contre-écrou.
6. Répétez les étapes 1 à 4 pour l'autre accoudoir, si nécessaire.

5.3 Remplacement du coussinet d'accoudoir



1. Retirez la vis de montage (A) et la rondelle (B) qui fixent le coussinet d'accoudoir (C) à l'accoudoir (D).
2. Retirez le coussinet usagé.

3. Installez le coussinet neuf et fixez-le au moyen de la vis de montage et de la rondelle. Serrez à fond.
4. Si nécessaire, répétez les étapes 1 à 3 pour remplacer l'autre coussinet d'accoudoir.

5.4 Réglage de la position du siège vers l'avant/l'arrière



Le levier de positionnement du siège se trouve sur le côté droit du siège.

1. Tirez sur le levier de positionnement du siège (A) afin de déverrouiller le siège (B).
2. Faites glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour obtenir la position souhaitée.
3. Relâchez le levier pour verrouiller le siège dans la position choisie.

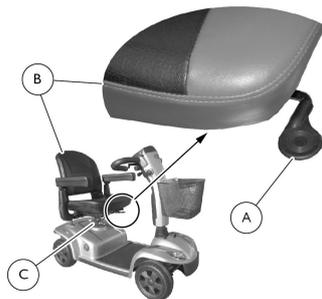
5.5 Démontage/installation du siège



AVERTISSEMENT !

Risque de chute du scooter

– Avant toute utilisation, assurez-vous que le siège est en position verrouillée. Le levier de siège doit être tiré jusqu'au bout pour que le siège puisse se bloquer en position verrouillée. Dans le cas contraire, toute chute du scooter risquerait de blesser l'utilisateur et/ou d'endommager le scooter.



Démontage

1. Tirez sur le levier de verrouillage du siège (A).
2. Tournez le siège (B) sur un côté.
3. Tenez fermement le siège par le dossier et par le bord avant.
4. Soulevez le siège en l'éloignant du tube-support (C).

Installation

1. Tirez sur le levier de verrouillage du siège (A).
2. Abaissez le siège (B) sur le tube-support (C).

3. Tournez le siège jusqu'à ce qu'il soit face vers l'avant se bloque en position de verrouillage.
4. Soulevez le siège pour vous assurer qu'il est bien fixé.

5.6 Réglage du siège pivotant à 90°



AVERTISSEMENT !

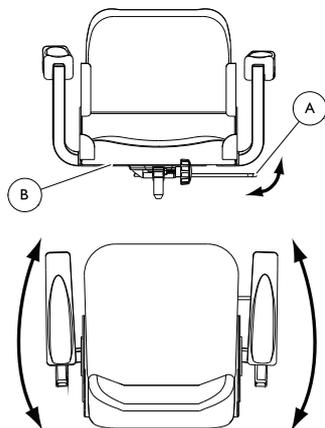
Risque de blessures ou de dommages matériels

– Vérifiez que le siège est bloqué dans le sens de la marche avant et pendant l'utilisation du scooter. Dans le cas contraire, l'utilisateur risquerait de se blesser et/ou le scooter pourrait être endommagé.



Risque de dommage matériel

– L'option siège pivotant doit être utilisée avec précaution lorsque des accessoires sont installés (drapeau de sécurité, porte-béquille/porte-canne, etc.). Le non-respect de cette consigne risque d'occasionner des dommages matériels.



1. Tirez sur le levier de verrouillage du siège ① afin de déverrouiller le siège ②.
2. Faites pivoter le siège dans la position souhaitée.
3. Relâchez le levier de verrouillage du siège pour verrouiller le siège dans la position voulue.



Vérifiez que le siège est bloqué dans le sens de la marche avant d'utiliser le scooter.

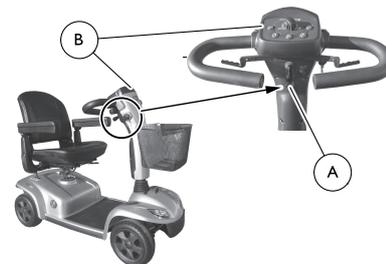
5.7 Réglage de l'angle de la barre



AVERTISSEMENT !

Risque de blessures ou de dommages matériels

- Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, de réglage ou de réparation, coupez l'alimentation et retirez la clé du contact.
- NE suspendez PAS d'objets au levier de réglage de la barre.
- Avant de conduire le scooter, assurez-vous que la barre est correctement réglée.
- Après le réglage de l'inclinaison de la barre et avant chaque utilisation, la barre DOIT être verrouillée en position correcte. Dans le cas contraire, toute chute du scooter risquerait de blesser l'utilisateur et/ou d'endommager le scooter. Poussez doucement la barre vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'elle est bien engagée dans la plaque de réglage.





Les scooters sont équipés d'une barre réglable. La barre peut être verrouillée dans trois positions différentes. Elle peut également être rabattue pour le transport et le stockage.

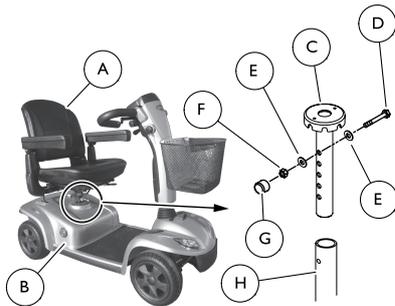
1. Tirez et maintenez le levier de réglage de la barre (A).
2. Placez la barre (B) dans la position souhaitée.
3. Relâchez le levier de réglage de la barre pour la verrouiller dans la position souhaitée.
4. Poussez doucement la barre vers l'avant et vers l'arrière pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

5.8 Réglage de la hauteur d'assise



Outils :

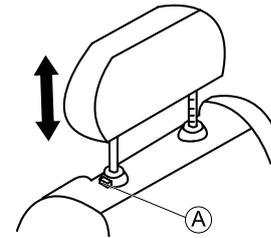
- 2 clés à fourche de 17 mm



Notez la position et l'orientation du matériel de fixation avant de le retirer.

1. Retirez le siège (A). Reportez-vous à la section 5.5 *Démontage/installation du siège, page 29*.
2. Tirez sur le carénage avant (B) pour le retirer et exposer le tube-support (C) et le matériel de fixation.
3. Retirez la vis de montage (D), les deux rondelles (E), le contre-écrou (F) et le capuchon (G) qui fixent le tube-support au tube du châssis (H).
4. Alignez le trou de montage du tube du châssis sur l'un des cinq trous de montage du tube-support (I) pour obtenir la hauteur d'assise souhaitée.
5. Installez une rondelle sur la vis de montage.
6. Passez la vis de montage à travers le tube du châssis et le tube-support.
7. Installez l'autre rondelle sur la vis de montage.
8. Installez le contre-écrou et le capuchon sur la vis de montage pour fixer le tube-support au tube du châssis.
9. Remettez le carénage avant en place.
10. Installez le siège. Reportez-vous à la section 5.5 *Démontage/installation du siège, page 29*.

5.9 Réglage de l'appui-tête



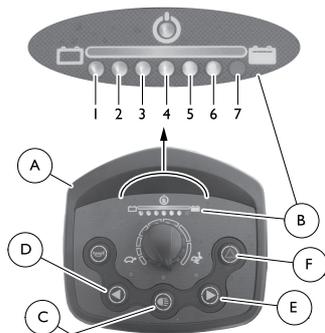
1. Pour rehausser l'appui-tête, appuyez sur le bouton de déverrouillage (A) et soulevez l'appui-tête jusqu'à la position souhaitée.
2. Pour abaisser l'appui-tête, appuyez sur le bouton de déverrouillage et abaissez l'appui-tête jusqu'à la position souhaitée.

5.10 Activation/désactivation des signaux sonores

Le système du scooter émet un signal sonore dans les situations suivantes :

- Batterie faible
- Clignotants en cours d'utilisation
- Feux de détresse en cours d'utilisation

Les signaux sonores peuvent être activés ou désactivés en appuyant sur les boutons du panneau de commande (A) selon une combinaison de touches particulière.



1. Tournez la clé en position d'arrêt.
2. Appuyez sur les boutons du panneau de commande et maintenez-les enfoncés conformément à la combinaison de touches indiquée dans le tableau Signal sonore.
3. Tournez la clé en position de marche.
4. Attendez deux secondes jusqu'à ce que le code de clignotement approprié s'affiche sur l'écran de charge de la batterie (B), puis relâchez les boutons.



NE maintenez PAS les boutons enfoncés pendant plus de 5 secondes.

Si la LED 7 clignote cinq fois, le signal sonore a été activé.

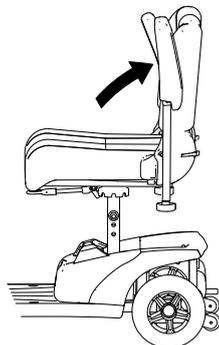
Le scooter revient automatiquement en mode de fonctionnement normal.

Signal sonore

SIGNAL SONORE	COMBINAISON DE TOUCHES	LED ALLUMÉES	ÉTAT
Batterie faible	Feux (C) + Clignotant de gauche (D)	1	Désactivé
		1 + 2	Activé
Clignotants	Feux (C) + Clignotant de droite (E)	3	Désactivé
		3 + 4	Activé
Feux de détresse	Feux (C) + Clignotant de détresse (F)	5	Désactivé
		5 + 6	Activé

6 Utilisation

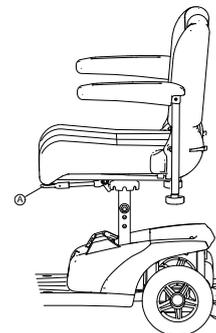
6.1 Montée et descente



Les accoudoirs peuvent être relevés pour faciliter la montée et la descente.

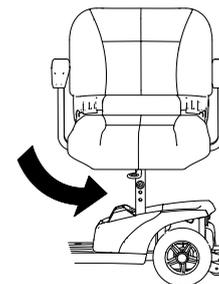
Vous pouvez également faire pivoter le siège pour vous asseoir et vous relever plus facilement.

1.



Tirez le levier de détente **A** vers le haut.

2.



Tournez le siège sur le côté.



Informations relatives à la rotation du siège

– Le détente se réenclenche automatiquement après un-huitième de tour.

6.2 Avant le premier déplacement

Avant d'effectuer votre premier déplacement, vous devez vous familiariser avec le fonctionnement du véhicule

électrique et tous les accessoires. Prenez votre temps pour tester toutes les fonctions et les modes de conduite.

-  Si une ceinture de maintien est installée, elle doit être correctement ajustée et utilisée chaque fois que vous utilisez le véhicule électrique.

Bien assis = Conduite en toute sécurité

Avant chaque déplacement, vérifiez les points suivants :

- Vous êtes installé de façon à accéder à toutes les commandes.
- La batterie est suffisamment chargée pour le déplacement que vous comptez effectuer.
- La ceinture de maintien (le cas échéant) est bien installée.
- Le rétroviseur (le cas échéant) est réglé de façon à pouvoir regarder derrière à tout moment sans avoir à vous pencher vers l'avant ou à changer de position.

6.3 Franchir des obstacles

6.3.1 Hauteur maximale de l'obstacle

Vous trouverez des informations sur les hauteurs maximales des obstacles dans le chapitre intitulé *12 Caractéristiques Techniques, page 60*.

6.3.2 Conseils de sécurité pour monter sur des obstacles



AVERTISSEMENT ! Risque de basculer

- Ne jamais aborder les obstacles de biais.
- Avant d'essayer de franchir des obstacles, redresser votre dossier.

6.3.3 Comment franchir des obstacles correctement

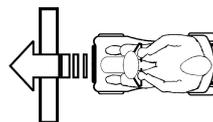


Fig. 6-1 Correct



Fig. 6-2 Incorrect

Monter

1. Aborder l'obstacle ou le trottoir à angle droit et lentement. Augmenter la vitesse peu avant que les roues avant ne touchent l'obstacle et ne la réduire que lorsque les roues arrière ont également surmonté l'obstacle.

Descendre

1. Aborder l'obstacle ou le trottoir à angle droit et lentement. Réduire la vitesse peu avant que les roues avant ne touchent l'obstacle et la conserver ainsi jusqu'à ce que les roues arrière aient également surmonté l'obstacle.

6.4 Montée et descente de pentes

Pour plus d'informations sur la pente nominale, reportez-vous à la section *12 Caractéristiques Techniques, page 60*.



AVERTISSEMENT !

Risque de basculement

- Ne dépassez jamais les 2/3 de la vitesse maximale autorisée lorsque vous descendez une pente.
- Si votre scooter est équipé d'un dossier réglable, redressez toujours le dossier de votre siège à la verticale avant de monter une pente. Nous vous conseillons d'incliner légèrement le dossier vers l'arrière avant de descendre une pente.
- Lors de la descente de pentes, avancez votre siège au maximum vers l'avant.
- N'essayez jamais de monter ni de descendre une pente sur des surfaces glissantes ou présentant des risques de dérapage (chaussée mouillée, verglas).
- Évitez de sortir du scooter dans une pente.
- Effectuez toujours votre trajet de manière directe, en évitant de vous déplacer en zig zag
- Ne faites jamais demi-tour dans une pente.



ATTENTION !

La distance de freinage est beaucoup plus longue dans une pente descendante que sur un terrain peu accidenté

- Ne descendez jamais une pente qui dépasse la pente nominale (reportez-vous à la section 12 *Caractéristiques Techniques, page 60*).

6.5 Stationnement

Si vous garez votre véhicule ou si vous ne l'utilisez pas ou le laissez sans surveillance pendant une période prolongée :

1. Coupez l'alimentation électrique (interrupteur à clé) et retirez la clé.

6.6 Stationnement dans le transport public

Le frein de stationnement est un frein supplémentaire qui immobilise de façon permanente le véhicule électrique jusqu'à ce que le frein soit désactivé. Cette fonction est utile lorsque vous utilisez les transports publics avec votre véhicule électrique.

Avant d'utiliser les transports publics, vous devez être informé de ce qui suit :

- La réglementation des transports publics allemands (ÖPNV) stipule que vous devez retirer toutes les fixations du porte-siège du scooter.
- Le chauffeur du bus décide si vous pouvez ou non faire monter le scooter dans le bus.

Avant de vous déplacer, vous pouvez contacter la compagnie de bus pour savoir si votre modèle est accepté.

Activation du frein de stationnement

1.

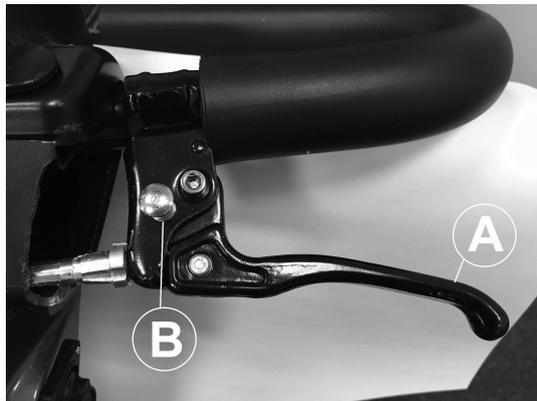


Fig. 6-3

Tirez le levier de frein ① et appuyez sur la broche de fixation ②.

Désactivation du frein de stationnement

1. Tirez le levier de frein ①.

La broche de fixation ② se désactive automatiquement.

6.7 Utilisation sur la voie publique

Les roues peuvent porter la mention « Not for highway use » (Non adaptées à une utilisation sur autoroute). Toutefois, le véhicule électrique peut être utilisé sur toutes les voies de circulation pour lesquelles il est homologué conformément à la législation nationale applicable.

6.8 Poussée du scooter à la main

Les moteurs du scooter sont équipés de freins automatiques qui empêchent tout déplacement incontrôlé du véhicule lors de sa mise hors tension. Lorsque le scooter est poussé, les freins magnétiques doivent être débrayés.

6.8.1 Débrayage des moteurs



ATTENTION !

Risque de déplacement incontrôlé du véhicule

– Lorsque les moteurs sont débrayés (pour une utilisation par poussée en roue libre), les freins moteurs électromagnétiques sont désactivés. Lorsque le véhicule est en stationnement, les leviers d'embrayage et de débrayage des moteurs doivent être impérativement ramenés en position « CONDUITE » (freins moteurs électromagnétiques activés).



Le levier d'embrayage et de débrayage du moteur se trouve à l'arrière, sur le côté droit.

Débrayage du moteur

1. Coupez le contact du scooter (interrupteur à clé).
2. Appuyez sur le bouton de déverrouillage du levier de débrayage (1).
3. Poussez le levier de débrayage vers l'avant.
Le moteur est à présent débrayé.

Embrayage du moteur

1. Tirez le levier vers l'arrière.
Le moteur est à présent embrayé.

6.9 Rouler avec le scooter



AVERTISSEMENT !

Risque de déplacement inattendu du véhicule

Le frein électromagnétique du véhicule ne peut pas être activé si le levier de commande n'est pas complètement en position centrale. Cela peut entraîner un déplacement non souhaité du véhicule.

- Veuillez vous assurer que le levier de commande est en position centrale si le véhicule doit rester à l'arrêt.

1. Mettre le contact (interrupteur à clé).
Les affichages de la console de commande s'allument.
Le scooter est prêt au déplacement.



Si le scooter n'est pas prêt au déplacement après la mise en service, vérifier l'affichage d'état (voir 3.6.1 *Affichage de l'état*, page 22 et 11.1 *Diagnostic et correction des dysfonctionnements*, page 57).

2. Régler la vitesse de déplacement souhaitée avec le régulateur de vitesse.
3. Tirer prudemment le levier de commande droit pour avancer.
4. Tirer prudemment le levier de commande gauche pour reculer.



La commande est programmée en usine avec des valeurs standard. Votre distributeur Invacare peut effectuer une programmation individuelle, adaptée à vos besoins.



AVERTISSEMENT !

Chaque modification du programme de déplacement risque de nuire au comportement de conduite et à la stabilité du véhicule électrique

- Seuls les distributeurs qualifiés formés par Invacare sont habilités à effectuer des modifications du programme de déplacement.
- Invacare fournit tous les produits de mobilité au départ de l'usine avec un programme de déplacement standard. Une garantie pour le bon comportement de déplacement du véhicule électrique - en particulier la stabilité envers le risque de basculer - ne peut être assumée par Invacare que pour ce programme de déplacement standard.



Pour freiner rapidement, lâcher tout simplement le levier de commande. Celui-ci retourne alors automatiquement en position centrale. Le scooter freine.

7 Système de commandes

7.1 Système de protection du module d'alimentation

Le module d'alimentation du scooter est muni d'une protection contre les surcharges.

Si l'entraînement subit une forte surcharge au cours d'une longue période de temps (par exemple, lorsque vous montez une colline abrupte) et en particulier lorsque la température ambiante est élevée, le système électronique peut être en surchauffe. Dans ce cas, la performance du scooter est progressivement réduite jusqu'à son immobilisation. L'écran d'état affiche un code d'erreur correspondant (reportez-vous à la section *Codes d'erreur et codes de diagnostic*). En coupant l'alimentation et en la remettant, le code d'erreur disparaît et le module d'alimentation est réactivé. Cinq minutes peuvent être nécessaires pour que le module d'alimentation soit assez refroidi et que l'entraînement récupère ses pleines performances.

Si l'entraînement est bloqué par un obstacle insurmontable, par exemple, une trottoir trop élevé, et si l'utilisateur essaie de forcer pendant plus de 20 secondes pour franchir cet obstacle, le module d'alimentation se coupe automatiquement pour éviter d'endommager les moteurs. L'écran d'état affiche un code d'erreur correspondant (reportez-vous à la section *Codes d'erreur et codes de diagnostic*). Lorsque vous coupez l'alimentation et la remettez, le code d'erreur disparaît et le module d'alimentation est réactivé.

7.1.1 Fusible principal

L'ensemble du système électrique est protégé contre les surcharges au moyen de deux fusibles principaux. Les fusibles principaux sont montés sur les câbles positifs des batteries.



Un fusible principal défectueux peut être remplacé uniquement après vérification de l'ensemble du système électrique. Le remplacement des pièces doit exclusivement être confié à un revendeur Invacare spécialisé. Vous trouverez des informations sur le type de fusible dans la section *12 Caractéristiques Techniques, page 60*.

7.2 Batteries

L'alimentation en courant du véhicule est assurée par deux batteries 12 V. Les batteries ne nécessitent pas d'entretien et n'ont besoin que d'être rechargées régulièrement.

Les pages suivantes contiennent des informations sur la charge, la manipulation, le transport, le stockage, l'entretien et l'utilisation des batteries.

7.2.1 Informations générales sur le chargement

Les batteries neuves doivent toujours être complètement chargées une fois avant leur première utilisation. Les batteries neuves atteignent leur pleine capacité après 10 à 20 cycles de charge environ (période de rodage). Cette période de rodage est nécessaire afin d'activer entièrement la batterie pour des performances et une longévité maximales. Par conséquent, il se peut que l'autonomie et la durée de fonctionnement du véhicule électrique augmentent au départ parallèlement à son utilisation.

Les batteries plomb-acide au gel/AGM n'ont pas d'effet mémoire comme les batteries NiCd.

7.2.2 Consignes générales sur le chargement

Suivez les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité.

- Chargez les batteries 18 heures avant la première utilisation.
- Nous conseillons de charger les batteries quotidiennement après chaque décharge, même partielle, et de les laisser charger toutes les nuits. Selon le niveau de décharge, 12 heures peuvent être nécessaires pour que les batteries soient complètement rechargées.
- Lorsque le témoin de batterie a atteint la partie rouge des voyants lumineux, rechargez les batteries pendant 16 heures minimum, sans tenir compte de l'affichage de charge complète.
- Essayez d'effectuer une charge durant 24 heures une fois par semaine, pour s'assurer que les deux batteries sont entièrement chargées.
- N'utilisez pas les batteries à un état de charge faible, sans les recharger entièrement à intervalles réguliers.
- Ne chargez pas les batteries à des températures extrêmes. Il est déconseillé de charger les batteries à des températures supérieures à 30 °C et inférieures à 10 °C.
- Utilisez uniquement des appareils de charge de la classe 2. Cette classe de chargeurs peut être laissée sans surveillance pendant la charge. Tous les appareils de recharge fournis par Invacare satisfont à ces exigences.

- Il n'est pas possible de surcharger les batteries en utilisant le chargeur fourni avec le véhicule électrique ou un chargeur agréé par Invacare.
- Protégez votre chargeur des sources de chaleur telles que les radiateurs et la lumière directe du soleil. Si le chargeur de batterie surchauffe, le courant de charge sera réduit et le processus de charge retardé.

7.2.3 Comment charger les batteries

1. Veuillez consulter le manuel d'utilisation du chargeur de batteries, s'il vous a été fourni, ainsi que les consignes de sécurité indiquées sur les faces avant et arrière du chargeur.



AVERTISSEMENT !

Risque d'explosion et de destruction des batteries en cas d'utilisation d'un mauvais chargeur

- Utilisez exclusivement le chargeur de batteries fourni avec le véhicule ou un chargeur agréé par Invacare.



AVERTISSEMENT !

Risque de décharge électrique et de détérioration du chargeur si celui-ci est mouillé

- Protégez le chargeur de batteries de l'humidité.
- Rechargez toujours les batteries dans un environnement sec.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de court-circuit et de décharge électrique en cas de détérioration du chargeur de batteries

- N'utilisez pas le chargeur de batteries si vous l'avez laissé tomber ou s'il est endommagé.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de décharge électrique et de détérioration des batteries

- N'essayez JAMAIS de recharger les batteries en raccordant les câbles directement à leurs bornes.

**AVERTISSEMENT !**

Risque d'incendie et de décharge électrique en cas d'utilisation d'une rallonge endommagée

- N'utilisez de rallonge qu'en cas d'absolue nécessité. Et dans ce cas, assurez-vous qu'elle est en bon état.

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessure en cas d'utilisation du véhicule électrique pendant la charge des batteries

- N'essayez PAS de recharger les batteries et d'utiliser le véhicule électrique simultanément.
- NE restez PAS assis dans le véhicule électrique pendant la charge des batteries.

La prise de charge se trouve à gauche de la colonne de direction.

1. Coupez le contact du scooter.
2. Ouvrez le cache de protection de la prise de charge.
3. Raccordez le chargeur de batteries au scooter.
4. Branchez le chargeur de batteries sur l'alimentation électrique.

7.2.4 Comment débrancher les batteries après la charge

1. Débranchez le chargeur de batteries de l'alimentation électrique.
2. Débranchez le chargeur de batteries du scooter.
3. Fermez le cache de protection de la prise de charge.

7.2.5 Stockage et maintenance

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Toujours ranger les batteries entièrement chargées.
- Ne pas laisser les batteries en état de charge faible pendant une période prolongée. Recharger une batterie déchargée dès que possible.
- Si le fauteuil électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée (c'est-à-dire pendant plus de deux semaines), les batteries doivent être chargées au moins une fois par mois afin de maintenir une charge complète et pour qu'elles soient toujours chargées avant utilisation.
- Éviter les températures extrêmement froides et chaudes lors du stockage. Nous recommandons de stocker les batteries à une température de 15 °C.
- Les batteries gel et AGM ne demandent pas d'entretien. S'adresser à un technicien qualifié pour tout problème de performance du fauteuil électrique.

7.2.6 Consignes relatives à l'utilisation des batteries



ATTENTION !

Risque de détérioration des batteries.

- Éviter les décharges profondes et ne jamais décharger entièrement les batteries.

- Tenir compte de l'affichage de charge ! Toujours charger les batteries lorsque l'affichage de charge indique un état de charge faible.
La rapidité à laquelle les batteries se déchargent dépend de nombreux facteurs tels que température ambiante, composition de la surface de la route, pression des pneus, poids du conducteur, mode de conduite et utilisation des batteries pour l'éclairage, etc..
- Essayer de toujours charger les batteries avant d'atteindre la partie rouge des voyants lumineux. Les deux derniers voyants lumineux (une DEL rouge et une orange) correspondent à une capacité restante d'environ 20 - 30 %.
- L'utilisation du dispositif de mobilité avec le voyant rouge qui clignotent se traduit par une sollicitation extrême de la batterie et doit être évitée dans des circonstances normales.
- Si un seul voyant rouge clignote, la fonction Sûreté Batterie est activée. À partir de ce moment, la vitesse et l'accélération sont considérablement réduites. Cela permet de déplacer le dispositif de mobilité lentement hors de danger avant que le système électronique ne soit définitivement coupé. Il convient d'éviter cette situation qui provoque une décharge profonde des batteries.

- Tenir compte du fait que la capacité nominale de la batterie commence à décliner à des températures inférieures à 20 °C. Par exemple, à -10 °C, la capacité est réduite d'environ 50 % par rapport à la capacité nominale de la batterie.
- Pour éviter tout endommagement des batteries, ne jamais attendre qu'elles soient entièrement déchargées. Ne pas se déplacer avec des batteries fortement déchargées si cela n'est pas absolument nécessaire, ceci nuisant aux batteries et réduisant nettement leur longévité.
- Plus les batteries sont rechargées rapidement, plus leur durée de vie est longue.
- La profondeur de décharge affecte la durée de vie. Plus une batterie doit travailler dans des conditions difficiles, plus son espérance de vie se raccourcit.
Exemples:
 - Une décharge profonde correspond à 6 cycles normaux (affichage vert / orange éteint).
 - La durée de vie de la batterie correspond à environ 300 cycles à un taux de décharge de 80 % (3 premières DEL éteintes) ou à environ 3000 cycles à un taux de décharge de 10 %.
- Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie doit être déchargée une fois par mois jusqu'à ce que toutes les DEL vertes et oranges soient éteintes. Cela devrait se faire dans l'espace d'une journée. Une charge de 16 heures est nécessaire ensuite pour rétablir la batterie.

7.2.7 Transport des batteries

Les batteries fournies avec votre véhicule électrique ne sont pas des marchandises dangereuses. Cette classification est

basée sur les ordonnances allemandes GGVS sur le transport routier de marchandises dangereuses et sur les ordonnances IATA/DGR relatives au transport ferroviaire/aérien des marchandises dangereuses. Les batteries peuvent être transportées sans aucune restriction, par la route, par le train ou par avion. Certaines procédures de transport peuvent cependant être limitées ou interdites en vertu des règlements propres à chaque société de transport. Veuillez consulter la société de transport concernée dans chaque cas de figure.

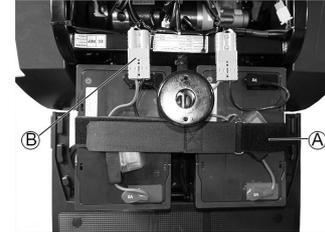
7.2.8 Consignes générales relatives à la manipulation des batteries

- N'associez jamais des batteries de fabrication ou de technologies différentes et n'utilisez pas de batteries dont les codes de date ne sont pas similaires.
- N'associez jamais des batteries gel à des batteries AGM.
- Les batteries arrivent en fin de vie lorsque l'autonomie chute considérablement au-dessous du niveau habituel. Contactez votre fournisseur ou votre technicien de maintenance pour plus d'informations.
- Faites systématiquement installer les batteries du véhicule électrique par un technicien qualifié ou par une personne disposant des compétences requises. Cette personne dispose en effet de la formation et des outils nécessaires pour réaliser ce travail correctement et en toute sécurité.

7.2.9 Retrait des batteries

1. Retirez le siège.
2. Retirez le couvercle du compartiment de la batterie et du moteur.

3.



4. Ouvrez la sangle de fixation de la batterie (A).
5. Débranchez la fiche de connexion de la batterie (B).
6. Retirez la batterie.
7. Répétez la procédure pour l'autre batterie.



Pour remettre les batteries en place, reprenez la procédure en sens inverse.

7.2.10 Comment manipuler correctement des batteries endommagées



ATTENTION !

Risque de corrosion et de brûlures par fuite d'acide si les batteries sont endommagées

– Retirez immédiatement tout vêtement souillé par de l'acide.

En cas de contact avec la peau :

– Lavez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau.

En cas de contact avec les yeux :

– Rincez immédiatement les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes ; consultez un médecin.

- Portez toujours des lunettes de protection et des vêtements de sécurité appropriés lorsque vous manipulez des batteries endommagées.
- Placez les batteries endommagées dans un récipient résistant à l'acide immédiatement après leur retrait.
- Transportez systématiquement les batteries endommagées dans un récipient adapté résistant à l'acide.
- Lavez abondamment à l'eau tous les objets susceptibles d'avoir été en contact avec de l'acide.

Mise au rebut des batteries usagées ou endommagées

Les batteries usagées ou endommagées peuvent être renvoyées à votre fournisseur ou directement à Invacare.

8 Transport

8.1 Transport - Généralités



AVERTISSEMENT !

Risque de blessures graves ou de décès en cas d'accident de la circulation, si ce dispositif de mobilité est utilisé comme siège de véhicule ! Il ne répond pas aux exigences de la norme ISO 7176-19.

- Ce dispositif de mobilité ne doit en aucun cas être utilisé comme siège de véhicule ou pour transporter l'utilisateur dans un véhicule.



AVERTISSEMENT !

Danger de blessures graves voir mortelles pour l'utilisateur du véhicule électrique et l'occupant éventuellement assis à proximité, si un véhicule électrique est fixé au moyen d'un système de fixation à quatre points d'un autre fabricant et si le poids à vide du véhicule électrique dépasse le poids maximum pour lequel le système de fixation est certifié.

- Assurez-vous que le poids du véhicule électrique ne dépasse pas le poids pour lequel le système de fixation est certifié. Consultez la documentation fournie avec le système de fixation.
- Si vous ne connaissez pas le poids de votre véhicule électrique, faites-le peser sur une balance étalonnée.

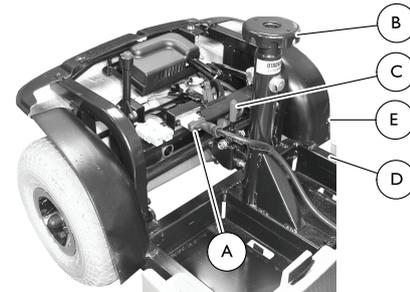
8.2 Transport du scooter



AVERTISSEMENT !

Risque de blessures ou de dommages matériels

- Après un réglage, une réparation ou un entretien et avant toute utilisation, assurez-vous que l'ensemble du matériel de fixation est bien serré, afin d'éviter tout risque de blessure ou de dommage.
- Avant de procéder à un entretien, un réglage ou une réparation, coupez l'alimentation et retirez la clé du contact.
- Ne soulevez pas le scooter par le carénage arrière - vous risqueriez d'endommager le scooter.



Démontage du scooter

1. Coupez l'alimentation électrique et retirez la clé du contact.
2. Retirez le panier.
3. Retirez le siège. Reportez-vous à la section 5.5 *Démontage/installation du siège, page 29.*

4. Retirez les batteries. Reportez-vous à la section 8.3 *Retrait/installation des batteries*, page 46.
5. Débranchez le connecteur du faisceau électrique principal ⑥.
6. Tenez le tube-support ⑧ d'une main.
7. De l'autre main, appuyez sur le levier de déverrouillage ③ à l'arrière du scooter.
8. Soulevez le tube-support pour séparer le cadre avant ④ du cadre arrière ⑤.
9. Rabattez la barre jusqu'à la position verrouillée la plus basse. Reportez-vous à la section 5.7 *Réglage de l'angle de la barre*, page 30.

Montage du scooter

1. Dépliez la barre. Reportez-vous à la section 5.7 *Réglage de l'angle de la barre*, page 30.
2. Tenez le tube-support ⑧ et alignez les supports incurvés du cadre avant ④ sur les tubes du cadre arrière ⑤.
3. Tout en maintenant le tube-support, faites lentement pivoter le cadre avant vers le bas jusqu'à ce que le levier de déverrouillage ③ se bloque.
4. Assurez-vous que le levier de déverrouillage est bloqué et que les cadres avant et arrière sont connectés.
5. Branchez le connecteur du faisceau électrique principal ⑥.
6. Installez les batteries. Reportez-vous à la section 8.3 *Retrait/installation des batteries*, page 46.
7. Installez le siège. Reportez-vous à la section 5.5 *Démontage/installation du siège*, page 29.
8. Installez le panier.

8.3 Retrait/installation des batteries



Retrait des batteries

1. Coupez l'alimentation électrique et retirez la clé du contact.
2. Retirez le siège. Reportez-vous à la section 5.5 *Démontage/installation du siège*, page 29.
3. Tirez sur le capot arrière pour le retirer.
4. Ouvrez la sangle de retenue de la batterie ①.
5. Débranchez les connecteurs du harnais de batterie ⑥.
6. Sortez les batteries du châssis de base.

Installation des batteries

1. Installez les deux batteries dans le châssis de base.
 - ℹ Orientez les batteries comme indiqué sur l'illustration.
2. Branchez les connecteurs du harnais de batterie ⑥.
3. Fixez les batteries au châssis de base à l'aide de la sangle de retenue de la batterie ①. Serrez à fond.
 - ℹ La sangle de retenue de la batterie doit passer au-dessous des harnais de la batterie.

4. Réinstallez le capot arrière.
5. Réinstallez le siège. Reportez-vous à la section 5.5 *Démontage/installation du siège, page 29.*

8.4 Transfert du véhicule électrique dans un véhicule



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure et de détérioration du véhicule électrique et du véhicule

Risque de basculement ou de déplacement incontrôlé du véhicule électrique si celui-ci est transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe.

- Transférez si possible le véhicule électrique dans le véhicule sans l'utilisateur.
- Il est aussi possible d'utiliser un lève-personne à plateforme.
- Assurez-vous que le poids total du véhicule électrique, utilisateur inclus, ne dépasse pas le poids total maximum autorisé pour la rampe ou le lève-personne à plate-forme.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure et de détérioration du véhicule électrique

Si le véhicule électrique doit être transféré dans un véhicule au moyen d'un lève-personne, alors que le manipulateur est activé, il risque de se déplacer de manière incontrôlée et de basculer du lève-personne.

- Avant de transférer le véhicule électrique à l'aide d'un lève-personne, vous devez mettre le produit hors tension.

1. Conduisez ou poussez le véhicule électrique dans le véhicule de transport à l'aide d'une rampe adaptée.

8.5 Transport du véhicule électrique sans occupant



ATTENTION !

Risque de blessure

- Si vous n'êtes pas en mesure d'immobiliser en toute sécurité votre véhicule électrique dans un véhicule de transport, Invacare vous recommande de ne pas le transporter.

Votre véhicule électrique peut être transporté sans aucune restriction, par la route, par le train ou par avion. Certaines procédures de transport peuvent cependant être limitées ou interdites en vertu des règlements propres à chaque société de transport. Veuillez consulter la société de transport concernée dans chaque cas de figure.

- Avant de transporter votre véhicule électrique, vérifiez que les moteurs sont embrayés et que le manipulateur est éteint.
Invacare vous conseille en outre fortement de débrancher ou de retirer les batteries. Reportez-vous à la section Retrait des batteries.
- Invacare recommande fortement de fixer le véhicule électrique au plancher du véhicule de transport.

9 Maintenance

9.1 Introduction à la maintenance

Le terme « Maintenance » signifie toute tâche effectuée pour garantir qu'un dispositif médical est en bon état de fonctionnement et prêt à être utilisé. La maintenance

9.2 Contrôles d'inspection

Les tableaux qui suivent répertorient les contrôles d'inspection qui doivent être effectués par l'utilisateur, ainsi que leur périodicité. Si le véhicule électrique ne subit pas avec succès l'un des contrôles d'inspection, reportez-vous au chapitre indiqué ou adressez-vous à votre revendeur Invacare agréé. Vous trouverez une liste plus complète de contrôles d'inspection et d'instructions de maintenance dans le manuel de maintenance de ce véhicule, que vous pouvez vous procurer auprès d'Invacare. Ce manuel s'adresse toutefois à des techniciens de maintenance formés et agréés et les tâches décrites ne doivent en aucun cas être effectuées par l'utilisateur.

Avant chaque utilisation du véhicule électrique

Élément	Contrôle d'inspection	En cas de dysfonctionnement
Avertisseur sonore	Vérifiez son bon fonctionnement.	Contactez votre fournisseur.
Batteries	Assurez-vous que les batteries sont chargées.	Chargez les batteries (reportez-vous à la section 7.2.3 <i>Comment charger les batteries, page 40</i>).
Système d'éclairage	Vérifiez que l'ensemble des feux, comme les clignotants, les feux avant et les feux arrière, fonctionnent correctement.	Contactez votre fournisseur.

englobe différents domaines, comme le nettoyage et l'entretien quotidien, les contrôles d'inspection, les tâches de réparation et le recyclage.



Faites vérifier votre véhicule une fois par an par un fournisseur Invacare agréé pour préserver la sécurité de conduite et la sécurité du véhicule.

Une fois par semaine

Élément	Contrôle d'inspection	En cas de dysfonctionnement
Accoudoirs/pièces latérales	Vérifiez que les accoudoirs sont correctement fixés à leurs supports et qu'ils ne bougent pas.	Serrez la vis ou le levier de serrage qui maintient l'accoudoir (reportez-vous à la section 5.1 <i>Réglage de la largeur de l'accoudoir</i> , page 27). Contactez votre fournisseur.
Pneus (pneumatiques)	Vérifiez que les pneus ne sont pas endommagés et qu'ils sont gonflés à la bonne pression.	Gonflez le pneu à la bonne pression (reportez-vous au chapitre 12 <i>Caractéristiques Techniques</i> , page 60). Si un pneu est endommagé, contactez votre fournisseur.

Une fois par mois

Élément	Contrôle d'inspection	En cas de dysfonctionnement
Rembourrage du dossier et du siège	Assurez-vous qu'il est en parfait état.	Contactez votre fournisseur.
Toutes les pièces rembourrées	Assurez-vous que les pièces ne sont pas abîmées ni usées.	Contactez votre fournisseur.
Roues motrices	Vérifiez que les roues motrices pivotent sans bouger. Pour effectuer plus facilement cette vérification, demandez à une personne de se tenir derrière le véhicule électrique et d'observer les roues motrices pendant que vous vous éloignez.	Contactez votre fournisseur.
Composants électroniques et connecteurs	Assurez-vous que les câbles ne sont pas endommagés et que les prises sont correctement installées.	Contactez votre fournisseur.

9.3 Roues et pneus

Endommagement des roues

Contactez votre fournisseur en cas de roue endommagée. Pour des raisons de sécurité, ne réparez pas la roue vous-même ou ne la faites pas réparer par des personnes non agréées.

Pneumatiques



Risque de détérioration du pneu et de la jante

Ne conduisez-jamais avec une pression des pneus trop basse qui pourrait endommager les pneus. Si la pression des pneus est excessive, la jante peut être endommagée.
– Gonflez les pneus à la pression recommandée.



Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression.

Vérifier hebdomadairement que les pneus sont gonflés à la bonne pression, reportez-vous au chapitre *Contrôles d'inspection*.

Pour connaître la pression recommandée pour les pneus, reportez-vous à l'inscription qui figure sur le pneu ou la jante ou contactez Invacare. Consultez le tableau ci-dessous pour plus d'informations sur les conversions.

psi	bar
22	1,5
23	1,6

psi	bar
25	1,7
26	1,8
28	1,9
29	2,0
30	2,1
32	2,2
33	2,3
35	2,4
36	2,5
38	2,6
39	2,7
41	2,8
44	3,0

9.4 Courte période de stockage

En cas de panne grave, les mécanismes de sécurité intégrés à votre véhicule électrique se déclenchent pour le protéger. Le module d'alimentation empêche tout déplacement du véhicule électrique.

Dans un tel cas de figure, et en attendant la réparation du véhicule électrique :

1. Coupez l'alimentation.
2. Déconnectez les batteries.
Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. Reportez-vous au chapitre relatif à la déconnexion des batteries.
3. Contactez votre fournisseur.

9.5 Longue période de stockage

Si le véhicule électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée, vous devez le préparer en vue de son stockage afin de prolonger sa durée de vie ainsi que celle des batteries.

Stockage du véhicule électrique et des batteries

- Nous recommandons de stocker le véhicule électrique à une température de 15 °C et d'éviter les températures extrêmes afin de prolonger la durée de vie du véhicule et des batteries.
- Les composants sont testés et approuvés pour des plages de températures supérieures, détaillées ci-dessous :
 - La plage de températures autorisées pour le stockage du véhicule électrique est comprise entre -40 ° et 65 °C.
 - La plage de températures autorisées pour le stockage des batteries est comprise entre -25 ° et 65 °C.

- Même lorsqu'elles ne sont pas utilisées, les batteries s'auto-déchargent. Il est conseillé de débrancher le bloc batteries du module d'alimentation si le véhicule électrique est stocké sur une période supérieure à deux semaines. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. Reportez-vous au chapitre relatif à la déconnexion des batteries. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre fournisseur.
- Les batteries doivent toujours être entièrement chargées avant leur stockage.
- Si le véhicule électrique est stocké sur une période supérieure à quatre semaines, vérifiez les batteries une fois par mois et rechargez-les au besoin (avant que la jauge n'indique qu'elles sont à moitié chargées) afin d'éviter toute détérioration.
- Stockez dans un environnement sec, bien aéré et protégé des influences extérieures.
- Surgonflez légèrement les pneumatiques.
- Positionnez le véhicule électrique sur un sol qui n'est pas décoloré à cause du frottement dû au caoutchouc des pneus.

Préparation du véhicule électrique en vue de son utilisation

- Rebranchez le bloc batteries dans le module d'alimentation.
- Les batteries doivent être chargées avant l'utilisation.
- Faites contrôler le véhicule électrique par un fournisseur Invacare agréé.

9.6 Nettoyage et désinfection

9.6.1 Informations de sécurité générales



ATTENTION !

Risque de contamination

- Prenez toutes les précautions nécessaires pour vous protéger et portez un équipement de protection adéquat.



ATTENTION !

Risque de décharge électrique et de détérioration du produit

- Éteignez l'appareil et débranchez-le du secteur, le cas échéant.
- Lors du nettoyage de composants électroniques, tenez compte de leur classe de protection concernant la pénétration d'eau.
- Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'éclaboussures d'eau sur le câble d'alimentation ou sur la prise secteur.
- Ne touchez pas la prise électrique avec les mains mouillées.



IMPORTANT !

Des méthodes ou des liquides inappropriés risqueraient de blesser quelqu'un ou d'endommager le produit.

- Tous les désinfectants et agents de nettoyage utilisés doivent être efficaces, compatibles entre eux et protéger les surfaces qu'ils sont censés nettoyer.
- N'utilisez jamais d'agents de nettoyage corrosifs (alcalins, acides, etc.) ou abrasifs. Nous recommandons d'utiliser un agent de nettoyage ménager ordinaire, comme du liquide vaisselle, sauf indication contraire dans les instructions de nettoyage.
- N'utilisez jamais de solvant (diluant cellulosique, acétone, etc.) qui modifie la structure du plastique ou dissout les étiquettes apposées.
- Procédez à un séchage complet du produit avant toute nouvelle utilisation.



Pour le nettoyage et la désinfection en environnement clinique ou de soins à long terme, suivez les procédures internes.

9.6.2 Fréquence de nettoyage

! IMPORTANT !

Une désinfection et un nettoyage régulier garantissent un bon fonctionnement, augmentent la durée de vie et permettent d'éviter toute contamination.

Nettoyez et désinfectez le produit

- régulièrement lors de son utilisation,
- avant et après toute procédure d'entretien,
- lorsqu'il a été en contact avec des fluides corporels, quels qu'ils soient,
- avant de l'utiliser pour un nouvel utilisateur.

9.6.3 Nettoyage

! IMPORTANT !

- Le produit ne doit pas être nettoyé dans des installations de lavage automatique, équipées de système de nettoyage à haute pression ou à la vapeur.

! IMPORTANT !

- En cas d'endommagement de la surface, la saleté, le sable et l'eau de mer peuvent endommager les roulements et rouiller les pièces métalliques.
- N'exposez le produit au sable et à l'eau de mer que pendant de brèves périodes et nettoyez-le après chaque accès à la plage.
 - Si le produit est sale, éliminez la saleté dès que possible à l'aide d'un chiffon humide et séchez-le soigneusement.

1. Retirez tout équipement en option installé (seulement l'équipement en option ne nécessitant pas d'outils).
2. Essuyez les différentes pièces à l'aide d'un chiffon ou d'une brosse souple, d'agents de nettoyage ménagers ordinaires (pH = 6-8) et d'eau chaude.
3. Rincez ensuite à l'eau chaude.
4. Essuyez soigneusement les pièces avec un chiffon sec.



Pour éliminer les points d'abrasion et raviver le lustre de votre fauteuil roulant, vous pouvez utiliser des produits de polissage pour voiture et de la cire lustrante.

Nettoyage de la toile

Pour le nettoyage de la toile, reportez-vous aux instructions indiquées sur les étiquettes de l'assise, du coussin et de la toile de dossier.

9.6.4 Désinfection



Des informations complémentaires sur les méthodes et les désinfectants recommandés peuvent être consultées à l'adresse <https://vah-online.de/en/for-users>.

1. Essuyez toutes les surfaces généralement accessibles à l'aide d'un chiffon doux et d'un désinfectant ménager ordinaire.
2. Laissez sécher le produit à l'air.

10 Après l'utilisation

10.1 Reconditionnement

Ce produit peut être réutilisé. Pour reconditionner le produit en vue de son utilisation par un nouvel utilisateur, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

- Examen
- Nettoyage et désinfection
- Adaptation au nouvel utilisateur

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 9 *Maintenance, page 49* et au manuel de maintenance de ce produit.

Veillez à le remettre le manuel d'utilisation en même temps que le produit.

Si un dommage ou un dysfonctionnement est détecté, ne réutilisez pas le produit.

10.2 Mise au rebut



AVERTISSEMENT !

Risque pour l'environnement

L'appareil contient des batteries.

Ce produit peut contenir des substances nuisibles à l'environnement s'il est jeté dans un endroit (décharge) non conforme à la législation en vigueur.

- NE JETEZ PAS les batteries avec les déchets ménagers.
- Les batteries DOIVENT être portées dans un site prévu à cet effet. Le retour est obligatoire et gratuit.
- Seules des batteries déchargées doivent être mises au rebut.
- Couvrez les bornes des batteries au lithium avant leur mise au rebut.
- Pour plus d'informations sur le type de batterie, reportez-vous à l'étiquette de la batterie ou au chapitre 12 *Caractéristiques Techniques, page 60*.

Préservez l'environnement en faisant recycler ce produit en fin de vie dans un centre de recyclage.

Désassemblez le produit et ses composants afin que les différents matériaux puissent être séparés et recyclés individuellement.

La mise au rebut et le recyclage des produits usagés et de l'emballage doivent respecter la législation et les règlements relatifs à la gestion des déchets de chaque pays. Contactez

Invacare® Leo

vosre organisme local de traitement des déchets pour plus d'informations.

11 Dépannage

11.1 Diagnostic et correction des dysfonctionnements

Le système électronique fournit des informations de diagnostic pour aider le technicien à identifier les dysfonctionnements du scooter et à y remédier. En présence d'un dysfonctionnement, le voyant d'état clignote plusieurs fois, s'interrompt, puis se remet à clignoter. Le type de dysfonctionnement est indiqué par le nombre de clignotements dans chaque groupe, ou « code de clignotement ».

Le système électronique réagit différemment selon la gravité du dysfonctionnement et son impact sur la sécurité de l'utilisateur. Il peut par exemple :

- afficher le code de clignotement à titre d'avertissement et autoriser la poursuite du déplacement et l'utilisation normale ;
- afficher le code de clignotement, arrêter le scooter et empêcher la poursuite du déplacement jusqu'à ce que le système électronique ait été mis hors service, puis remis en service ;
- afficher le code de clignotement, arrêter le scooter et empêcher la poursuite du déplacement jusqu'à ce que le dysfonctionnement ait été corrigé.

Vous trouverez des descriptions détaillées des codes de clignotement, accompagnées des causes et résolutions possibles dans la section *11.1.2 Codes d'erreur et codes de diagnostic, page 58*.

11.1.1 Diagnostic des erreurs

En cas de dysfonctionnement du scooter, conformez-vous aux instructions qui suivent pour localiser l'erreur.



Avant tout diagnostic, assurez-vous que le scooter a été mis en marche avec l'interrupteur à clé.

Si le voyant d'état est ÉTEINT :

- Assurez-vous que l'interrupteur à clé est EN SERVICE.
- Vérifiez que tous les câbles sont bien branchés.

Si le voyant d'état CLIGNOTE :

- Comptez le nombre de clignotements et passez à la section suivante.

11.1.2 Codes d'erreur et codes de diagnostic

Code clignotant	Défaillance	Conséquence pour le scooter	Commentaires
1	Les batteries doivent être chargées	Continue de rouler	<ul style="list-style-type: none"> Les batteries sont déchargées. Rechargez les batteries le plus tôt possible.
2	Tension de batterie trop faible	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> Les batteries sont vides. Rechargez les batteries. Si vous coupez le contact du scooter pendant quelques minutes, les batteries se rechargent légèrement, ce qui rend un bref déplacement possible. Ce déplacement n'est toutefois conseillé qu'en cas d'urgence, car il entraîne un déchargement excessif des batteries.
3	Tension de batterie trop élevée	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> La tension de la batterie est trop élevée. Si le chargeur de batterie est branché, débranchez-le du scooter. Le système électronique charge les batteries lors de descente de pente et lors du freinage. Ce dysfonctionnement est causé par une élévation trop importante de la tension de la batterie pendant cette opération. Coupez le contact du scooter, puis remettez-le en marche.
4	Dépassement du temps d'alimentation	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> Le scooter a utilisé trop de courant trop longtemps, sans doute parce que le moteur était surchargé, ou parce qu'il a travaillé contre un obstacle insurmontable. Coupez le contact du scooter, attendez quelques minutes, puis remettez-le contact. Le système électronique a détecté un court-circuit du moteur. Vérifiez le faisceau de câbles et le moteur afin de repérer le court-circuit. Contactez votre revendeur Invacare.

Code clignotant	Défaillance	Conséquence pour le scooter	Commentaires
5	Défaillance des freins	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez que le levier de débrayage est en position embrayée. • La bobine de frein ou le câblage présente un défaut. Recherchez la présence éventuelle d'un circuit ouvert ou en court-circuit dans le frein magnétique et les câbles. Contactez votre revendeur Invacare.
6	Pas de position neutre à la mise en marche du scooter.	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> • Le levier de commande ne se trouve pas en position neutre lorsque le contact est mis. Placez le levier en position neutre, coupez le contact, puis remettez-le. • Le levier de commande a peut-être besoin d'être remplacé. Contactez votre revendeur Invacare.
7	Dysfonctionnement du potentiomètre de vitesse	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> • Le dispositif de commande du levier de commande est peut-être défectueux ou mal raccordé. Recherchez la présence éventuelle d'un circuit ouvert ou en court-circuit dans les câbles. • Le potentiomètre est mal réglé et doit être remplacé. Contactez votre revendeur Invacare.
8	Erreur de tension du moteur	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> • Le moteur ou son câblage est défectueux. Recherchez la présence éventuelle d'un circuit ouvert ou en court-circuit dans les câbles.
9	Dysfonctionnements internes divers	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> • Contactez votre revendeur Invacare.
10	Erreur du mode par poussée/roue libre	Cesse de rouler	<ul style="list-style-type: none"> • Le scooter a dépassé la vitesse maximale autorisée pour le fonctionnement par poussée ou en roue libre. Arrêtez le dispositif électronique, puis remettez-le en marche.

12 Caractéristiques Techniques

12.1 Caractéristiques techniques

Les informations techniques fournies dans ce document s'appliquent à une configuration standard ou représentent les valeurs maximales théoriques. Ces caractéristiques peuvent changer en cas d'ajout d'accessoires. Les modifications précises de ces caractéristiques sont détaillées dans les sections portant sur les accessoires spécifiques.

 Notez que dans certains cas, les valeurs mesurées peuvent varier de ± 10 mm.

Conditions et lieux d'utilisation et de stockage autorisés	
Plage de températures de fonctionnement conformément à la norme ISO 7176-9 :	<ul style="list-style-type: none"> de -25 °C à +50 °C
Température de stockage recommandée :	<ul style="list-style-type: none"> 15 °C
Plage de températures de stockage conformément à la norme ISO 7176-9 :	<ul style="list-style-type: none"> de -25 °C à +65 °C avec batteries de -40 °C à +65 °C sans batteries

Système électrique	
Moteurs	<ul style="list-style-type: none"> 1 x 240 W
Batteries	<ul style="list-style-type: none"> 2 x 12 V/36 Ah (C20) anti-fuite/AGM 2 x 12 V/40 Ah (C20) anti-fuite/AGM 2 x 12 V/40 Ah (C20) anti-fuite/gel
Fusible principal	<ul style="list-style-type: none"> 70 A
Degré de protection	IPX4 ¹

Chargeur	
Courant de sortie	<ul style="list-style-type: none"> • 5 A ±
Tension de sortie	<ul style="list-style-type: none"> • 24 V nominal (12 cellules)

Pneus	
Type de pneu	<ul style="list-style-type: none"> • 10", pneumatique ou increvable
Pression des pneus	<p>La pression des pneus maximum préconisée en bar ou kPa est indiquée sur la paroi interne du pneu ou sur la jante. Si plusieurs valeurs sont indiquées, la plus faible dans les unités correspondantes s'applique.</p> <p>(Tolérance = -0,3 bar, 1 bar = 100 kPa)</p>

Caractéristiques de conduite	
Vitesse (dépend du pays - adressez-vous à votre fournisseur pour connaître la vitesse disponible dans votre pays.)	<ul style="list-style-type: none"> • 6 km/h • 8 km/h
Distance de freinage min.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 mm (6 km/h) • 1 500 mm (8 km/h)
Pente nominale ²	<ul style="list-style-type: none"> • 10° (17,5 %)
Hauteur max. de l'obstacle	<ul style="list-style-type: none"> • 60 mm
Rayon de giration	<ul style="list-style-type: none"> • 2 620 mm (version 4 roues) • 2 320 mm (version 3 roues)
Largeur de braquage	<ul style="list-style-type: none"> • 1 520 mm
Autonomie conformément à la norme ISO 7176-4 ³	<ul style="list-style-type: none"> • 38 km (8 km/h) • 34 km (6 km/h)

Dimensions conformément à la norme ISO 7176-15	
Longueur totale	<ul style="list-style-type: none"> • 1 220 mm
Largeur de l'unité motrice	<ul style="list-style-type: none"> • 590 mm
Largeur totale (plage de réglage des accoudoirs)	<ul style="list-style-type: none"> • 580 – 730 mm
Hauteur totale	<ul style="list-style-type: none"> • 990 mm (assise standard) • 987 – 1 225 mm (siège avec appui-tête)
Largeur d'assise	<ul style="list-style-type: none"> • 470 mm
Profondeur d'assise	<ul style="list-style-type: none"> • 410 mm
Inclinaison d'assise	<ul style="list-style-type: none"> • 6°
Hauteur de dossier ⁴	<ul style="list-style-type: none"> • 475 mm (assise standard) • 472 – 710 mm (siège avec appui-tête)
Angle du dossier	<ul style="list-style-type: none"> • 99,5°
Hauteur de l'accoudeur	<ul style="list-style-type: none"> • 200 mm

Poids	
Poids à vide	<ul style="list-style-type: none"> • 83,5 kg

Poids des composants	
Châssis	<ul style="list-style-type: none"> • 3 roues : environ 40,5 kg • 4 roues : environ 46 kg
Ensemble du siège	<ul style="list-style-type: none"> • environ 14 kg
Batteries	<ul style="list-style-type: none"> • env. 12 kg par batterie

Charge	
Charge max.	• 136 kg
Charges par essieu	
Charge max. sur l'essieu avant	• 85 kg
Charge max. sur l'essieu arrière	• 160 kg

- 1 La classification IPX4 signifie que le système électrique est protégé contre les projections d'eau.
- 2 Stabilité statique selon la norme ISO 7176-1 = 9° (15,8 %)
Stabilité dynamique selon la norme ISO 7176-2 = 6° (10,5 %)
- 3 Remarque : l'autonomie d'un véhicule électrique dépend fortement de facteurs extérieurs, tels que le réglage de la vitesse du véhicule électrique, l'état de charge des batteries, la température ambiante, la topographie locale, les caractéristiques de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et l'utilisation des batteries pour l'éclairage, les servomoteurs, etc.

Les valeurs indiquées sont des valeurs maximales théoriques mesurées conformément à la norme ISO 7176-4.
- 4 Mesure sans le coussin d'assise

13 Après-vente

13.1 Contrôles effectués

Vous devez confirmer par tampon et signature que toutes les tâches listées dans le calendrier d'inspection des instructions d'entretien et de réparation ont été correctement effectuées. Pour toute information concernant la liste des tâches d'inspection, reportez-vous au manuel de maintenance disponible auprès d'Invacare.

Examen à la livraison	1ère inspection annuelle
Tampon du fournisseur agréé/Date/Signature	Tampon du fournisseur agréé/Date/Signature
2ème inspection annuelle	3ème inspection annuelle

Tampon du fournisseur agréé/Date/Signature	Tampon du fournisseur agréé/Date/Signature
4ème inspection annuelle	5ème inspection annuelle
Tampon du fournisseur agréé/Date/Signature	Tampon du fournisseur agréé/Date/Signature

Représentants/distributeurs Invacare

Belgium & Luxemburg:

Invacare nv
Autobaan 22
B-8210 Loppem
Tel: (32) (0)50 83 10 10
Fax: (32) (0)50 83 10 11
belgium@invacare.com
www.invacare.be

Canada:

Invacare Canada L.P.
570 Matheson Blvd East, Unit 8
CDN Mississauga, On. L4Z 4G4
Phone: (905) 890 8300
Toll Free: 800.668.5324
www.invacare.ca

France:

Invacare Poirier SAS
Route de St Roch
F-37230 Fondettes
Tel: (33) (0)2 47 62 64 66
Fax: (33) (0)2 47 42 12 24
contactfr@invacare.com
www.invacare.fr

Schweiz / Suisse / Svizzera:

Invacare AG
Benkenstrasse 260
CH-4108 Witterswil
Tel: (41) (0)61 487 70 80
Fax: (41) (0)61 487 70 81
switzerland@invacare.com
www.invacare.ch



Représentant européen :

EMERGO EUROPE
Prinsessegracht 20
2514 AP, La Haye
Pays-Bas



Importateur :

Invacare GmbH
Am Achener Hof 8
D-88316 Isny
Allemagne



Fabricant :

CHIEN TI ENTERPRISE CO. LTD.
No. 13, Lane 227, Fu Ying Road
Hsin Chuang, Taipei, Taiwan
République de Chine

1506943-S 2021-01-01



Making Life's Experiences Possible®



Yes, you can.®